

ASSOCIATION POUR LA
CONSERVATION DU
CHÂTEAU
D'ORON

Bulletin 2008

ATTENTION! A lire en priorité et en respectant les délais:

Page 69 : Convocation à l'Assemblée générale du dimanche 27 avril 2008

Page 71 : Paiement de la cotisation annuelle 2008

Assemblée Générale 2009:

Réservez déjà le vendredi 24 avril 2009 (18h30 au Château d'Oron)

CHATEAU d'ORON - MODE D'EMPLOI

Distant de 20 km de Lausanne en direction de Fribourg, le château est situé sur la Commune d'Oron-le-Châtel. 2

Accès:

En voiture: par la RN9, à 10 km de la sortie de Chexbres
par la RN12, à 13 km de la sortie de Vaulruz ou à 10 km de la sortie de Châtel-St-Denis. Parking pour environ 200 voitures

En train: Sur la ligne Lausanne - Berne, à 150 m de la gare d'Oron

Visites du Château:

Du 1er avril au 30 septembre

Le samedi (14h, 15h, 16h) et le dimanche (14h, 15h, 16h, 17h)

Les groupes peuvent visiter toute l'année à d'autres heures sur rendez-vous préalable auprès des guides.

En semaine, à partir de 4 personnes, il est possible de visiter le château avec un supplément de Fr.10.- par groupe pour l'ouverture du château.

Guides: 021 907 90 51, Fax 021 907 90 65

Intendant: M. Marcel Sunier 079 776 40 52

Tarifs des visites:

- | | |
|---------------------------------------|---------|
| a) par personne adulte | Fr. 8.- |
| b) étudiants, rentiers AVS | Fr. 6.- |
| c) enfants jusqu'à 16 ans | Fr. 4.- |
| d) écoles: par enfant ou accompagnant | Fr. 4.- |
| e) groupes dès 20 personnes | Fr. 5.- |
| f) participants à un banquet | Fr. 3.- |

Compte de chèque postal 10-13130-0

Internet: www.swisscastles.ch

Location de salles pour banquets, conférences, concerts, séminaires:

S'adresser au secrétariat de l' Association pour la Conservation du Château d'Oron,

Case Postale 6, 1608 Oron-le-Châtel.

Tél: 021 907 90 51 Fax: 021 907 90 65 email : chateau.oron@bluewin.ch

Nos secrétaires vous donneront tous les renseignements au sujet des repas et des réceptions. Le secrétariat est ouvert lundi, mardi, mercredi de 8h à 12h, jeudi et vendredi de 9h à 17h.

La liste des restaurateurs agréés peut être consultée à la page 5 de ce bulletin ou sur internet à l'adresse www.swisscastles.ch/vaud/oron/traiteurs.html

TABLE DES MATIERES

3	Château d'Oron - mode d'emploi	2
	Table des matières	3
	Comité de l'Association	4
	Les restaurateurs officiels du Château d'Oron	5
	Billet du Président	7
	Procès-verbal de l'Assemblée générale 2007	9
	Les entretiens d'Oron	17
	L'histoire de la princesse Potocka	20
	Les Tavernes - Hautcrêt - abbaye cistercienne	44
	Le curieux destin de la gare d'Oron	48
	Situation financière de l'Association:	
	Comptes 2007	54
	Budget 2008	57
	Liste des membres au 31.12.2007	59
	Assemblée générale du dimanche 27 avril 2007	69
	Paiement de la cotisation annuelle 2008	71
	Bibliographie, crédit photographique, rédaction	72

LE COMITE DE L'ASSOCIATION POUR LA CONSERVATION DU CHATEAU D'ORON

4

Président:

Jean-Pierre Dresco*, Ch. Beau-Rivage 15A, 1006 Lausanne
Tél. 021 616 48 70 e-mail: drescojp@bluewin.ch

Vice-Président, trésorier:

André Locher*, Au Champ à la Meille, 1608 Oron-le-Châtel
Tél. 021 907 85 78 - Fax 021 907 95 72 e-mail: a.locher@bluewin.ch

Membres:

Séverin Bez, Ch. des Côtes de la Bourdonnette 6, 1007 Lausanne
Tél. 021 636 47 42 e-mail: severinbez@bluewin.ch

Jean-Claude Cochi, Ch. du Praz-Buchilly 99, 1066 Epalinges
Tél. 021 711 16 10 e-mail: jccochoi@bluewin.ch

Noëlle Corboz, rue Faller 2, 1202 Genève
Tél. 022 345 87 60 e-mail: noellecorboz@yahoo.fr

Ivan Kolecek*, Rue Enning 8, 1003 Lausanne
Tél. 021 320 88 50 - Fax 021 311 02 63 e-mail: kolecek@bluewin.ch

Jean-Christophe de Mestral, rue du Chêne 20, 1170 Aubonne
Tél. 021 808 50 23 e-mail: jcdm@bluewin.ch

Danielle Richard, Syndic d'Oron-le-Châtel, 1608 Oron-le-Châtel
Tél. 021 907 87 17 - Fax 021 907 73 91 e-mail: d.richard@prometerre.ch

Lysianne Roy, Rte de Rolle 46, 1162 St-Prex
Tél 021 732 04 23 e-mail: lysianne.roy@nagra.com

* membres du Bureau du Comité

LES RESTAURATEURS OFFICIELS DU CHATEAU D'ORON

5 Traiteurs pour banquets, apéritifs, pauses-café, etc...

Guignard Desserts Orbe SA

Hôtel La Prairie
Tél. 024 423 31 81 Fax. 024 423 31 00
www.guignard-desserts.com
traiteur@guignard-desserts.com

Héritier Traiteur

Hôtel de la Gare
Av. de la Gare 5
1510 Moudon
Tél. 021 905 11 76 Fax. 021 905 11 20
www.heritier-traiteur.ch
hoteldelagare.moudon@bluewin.ch

Palace traiteur

Grand-Chêne 7-9
1002 Lausanne
Tél. 021 331 31 31 Fax. 021 323 25 71
www.lausanne-palace.ch
vincent.viel@lausanne-palace.ch

François Doyen, artisan cuisinier

Monsieur François Doyen
Case Postale 372
1920 Martigny
Tél. 027 746 40 01 ou 078 605 27 00
Fax. 027 746 40 02
francoisdoyen@hotmail.com

Hôtel de Ville de Semsales

Monsieur Romano Pagani
1623 Semsales
Tél. 026 918 51 06
Fax. 026 918 58 16
www.auberge-semsales.ch
info@auberge-semsales.ch

Events et Saveurs

Monsieur U. Indermühl
Ch. du Village Suisse
1272 Genolier
Tél. 022 366 01 53 Fax. 022 366 01 40
www.eventsetsaveurs.ch
info@eventsetsaveurs.ch

Concordance SA

Route du Vergnolet
Case postale 8
1070 Puidoux
Tél. 021 946 04 60 Fax. 021 946 04 70
www.concordance.ch
info@concordance.ch

Traiteur qui n'organise que des apéritifs, des pauses-café, des services sans repas :

Maillard Gourmandises et Traditions SA

Grand Rue 25 et La Place
1618 Châtel-St-Denis
Tél. 021 948 70 35 Fax 021 948 70 50
ou
Le Bourg 20
1610 Oron-la-Ville
Tél. 021 907 25 70 Fax 021 907 25 71
www.cuchaule.com
cuchaule@cuchaule.com

La page www.swisscastles.ch/Vaud/Oron/traiteurs.html donne d'autres renseignements

BILLET DU PRESIDENT

Jean-Pierre Dresco

7



L'année 2007 peut être considérée comme normale pour le Château d'Oron, même si elle représente un petit événement personnel marquant mes 10 ans de comité! Nous fêtons cette déjà longue période en inaugurant l'an prochain, la cour centrale restaurée, chantier concluant les réaménagements du rez-de-chaussée et surtout le remplacement du couvert actuel par une magnifique nouvelle verrière transparente, ouverte sur le ciel et le donjon, source de lumière, ...et de beaucoup de tracas!

Le projet de la verrière s'engage l'an dernier avec enthousiasme, sujet magnifique, qui se complique peu à peu jusqu'à devenir une véritable charade byzantine.

Mon premier résiste au poids de la neige, aux violences de la grêle, aux vents furieux

Mon second se défend des flammes de l'incendie, protège les hôtes du château,

Mon tout répond scrupuleusement à l'éthique de la conservation des monuments historiques et, si possible, aux canons les plus exigeants de l'architecture.

Pour répondre à ce tir croisé de contraintes, on explore des techniques d'avant garde, structures arachnéennes, matériaux exotiques, transparence maximum. Et puis, retour sur terre, face à la réalité des coûts, à la sécurité des personnes et aux exigences du monument. Les débats avec les experts font apparaître la contradiction fondamentale qui consiste à ouvrir au public un château dont l'affectation d'origine limite drastiquement les relations avec l'extérieur et dont toutes les dispositions internes sont fondamentalement égocentriques. Rappel brutal qu'une forteresse du Moyen-Âge, parfaitement adaptée à ses fonctions d'origine, se prête de moins en moins au mode de vie et à la législation contemporaine. Alors, comment accueillir les nombreux invités de la noce et la foule de la fête et du banquet? Et que penser des seigneurs de l'époque ou de nos Excellences de Berne lorsqu'ils recevaient leurs chers administrés? La question ne se posait pas car il est probable que le coût des assurances était moins élevé qu'aujourd'hui et que les gens de l'époque courraient plus vite que nous devant l'imminence d'une catastrophe castrale?

Heureusement, des évènements récents nous montre que la Suisse est cham- 8
pionne de la concertation positive et que les contradictions monumentales seront
résolues par ce que le jargon actuel appelle des «mesures d'accompagnement»,
lesquelles alourdiront un peu le budget mais nous permettront de jouir, pour en-
core de longues années, de la vie de château

Et que la fête soit belle!

**PROCES-VERBAL de l'ASSEMBLEE GENERALE de l'ACCO
VENDREDI 27 AVRIL 2007**

- 9 **Présidence :** Jean-Pierre Dresco
 Comité : André Locher, Vice-président et Trésorier
 Danielle Richard, Séverin Bez
 Excusés : Lysianne Roy, Ivan Kolecek,
 Werner Jecker, Sophie Donche-Gay

A 19h15, Jean-Pierre Dresco ouvre cette Assemblée au nom du comité. Il souhaite la bienvenue et remercie chacun pour sa présence.

Il salue la présence de Jean-Marie Surer, Président du Grand Conseil, Sylviane Klein, Préfète du district d'Oron, Danielle Richard, Syndic d'Oron-le-Châtel, Philippe Modoux, Syndic d'Oron-la-Ville, Jean-Claude Serex, Syndic de Maracon, Denis de Techtermann, Président de la société d'Art Public Vaudoise, Jean-Philippe Rochat, Fondation pour la protection du Patrimoine culturel, historique et artisanal, et les représentants des Municipalités.

Il présente Marcel Sunier, intendant du château depuis 2005. Marcel Sunier a repris des tâches difficiles avec beaucoup de brio et de dévouement. Les secrétaires Christine Leuba, Carmen Vega et Nathalie Trallero grâce à qui la maison tourne.

Il dit un mot sympathique pour nos clients, de même qu'un merci aux traiteurs et à la Loterie Romande pour son fidèle soutien.

Il nous informe de la disparition de Madame Raymonde Desmeules en 2005 et remercie son mari Ami pour sa présence et sa fidélité au château. Monsieur Geor-



ges Moret, ancien membre du Comité nous a également quittés. Quelques instants de recueillement sont respectés. 10

1. Procès-verbal

Chacun a pu prendre connaissance du procès-verbal de la dernière Assemblée inséré dans le bulletin. La lecture n'étant pas demandée, il est adopté par main levée à l'unanimité avec remerciements à Madame Vallotton, l'auteur.

2. Rapport du président

J.- P. Dresco propose de ne pas relire le billet du Président mais de résumer un peu la situation. En un mot, l'ACCO se porte bien.

Le Comité doit être renouvelé, suite au départ de deux membres. Comme les affaires courantes du château demandent un investissement en temps de plus en plus important, il a été décidé de créer, comme prévu par les statuts, un bureau pour ces affaires. Le bureau est composé de Jean-Pierre Dresco, André Locher, Ivan Kolecek, des secrétaires et de l'intendant. Le nouveau Comité fonctionnera un peu comme un conseil d'administration qui se réunira 2 à 3 fois par année.

La promotion soutenue réalisée par notre démarcheuse, Nathalie Trallero, a donné de bons résultats.

3. Rapport du Comité

3.1 Traiteurs

En ce qui concerne nos restaurateurs, l'un d'eux, Nino Cananiello, se retire. Pour le moment, il n'y a pas de remplaçant de prévu. Nous attendons de voir comment ça se passe.

3.2 Mariages civils

Jean-Pierre Dresco passe la parole à André Locher pour nous parler des mariages civils. Il nous rappelle que le château était un lieu officiel pour les mariages du district d'Oron. Depuis la restructuration au sein des offices d'état civil et le rattachement de l'Etat civil d'Oron à Vevey en 2006, les jours de mariages au château ont été fortement réduits ce qui a porté à 5 voire 6 le nombre de mariages par samedi après-midi. Ceci a engendré des problèmes de parcages sauvages et autres désagréments auxquels l'ACCO a essayé de remédier en engageant une personne supplémentaire pour faire « la police ». Mais la situation n'était de loin pas satisfaisante. André Locher a alors décidé de prendre contact avec Jean-François Ferrario, chef de la division de l'Etat civil du Canton, pour discuter du problème. J.-F.

- 11 Ferrario lui a parlé de l'idée de faire du Château d'Oron un lieu d'exception pour les mariages. Le temps accordé aux cérémonies sera plus long (90 minutes au lieu de 30 minutes), les mariages pourront avoir lieu tous les samedis, de même qu'en semaine. Les communes du district ne paieront plus rien pour la Salle des Oron.

Une location de Fr. 400.- sera demandée pour chaque mariage. Cette somme couvrira les frais de fonctionnement et permettra d'amortir à très long terme les frais d'aménagement de la salle des Oron. Toutefois, si les mariés décident de louer une autre salle du château pour y continuer la fête, un rabais de 20% leur sera accordé. Concrètement, si la Salle de Justice est louée un samedi, le rabais sera de 380.- ; la salle des mariages n'aura donc coûté que 20.-

De son côté, l'Etat civil demandera également un supplément de prix pour couvrir ses frais supplémentaires.

3.3 Soirées « Meurtres & Mystères »

J.-P. Dresco nous informe du grand succès de ces soirées et également des brunchs.

3.4 Concert

Il n'y aura pas de concert de l'ACOCO en 2007, mais un concert donné par l'Orchestre de Chambre de la Broye est prévu le dimanche 10 juin. Les bénéfices de ce concert seront reversés à l'ACCO.

3.5 Oron World Festival

Malheureusement, ce festival n'aura pas lieu en 2007 car il est mort avec la mort financière de cette organisation. Dommage, l'ambiance y était magnifique.

3.6 Travaux

Il y a de nombreux projets grâce aux dons de la Loterie Romande, du Casino de Montreux et de la Fondation pour la Protection du Patrimoine historique, culturel et artisanal. Le trésorier donnera plus d'explications dans son rapport.

3.7 Travaux courants

Il a eu le départ du canon, pour le malheur des carrossiers et pour le bonheur de nos traiteurs et clients. En effet, que d'accidents causés aux voitures lors des sorties nocturnes!

3.8 Dons

Le don du Casino de Montreux a permis à l'ACCO d'acheter une installation de chauffage à air chaud pour la cour. Celle-ci n'est pas très esthétique, mais très efficace. Les dons de la Loterie Romande nous ont permis de rénover la salle des Oron et celle des Voûtes. Les travaux sont terminés dans ces deux salles. La rénovation des installations électriques, pour une centaine de milliers de francs, a aussi pu être réalisée avec ces dons et arrive à terme.

3.9 Cour centrale

Le changement de la verrière de la cour centrale, pour lequel un fond avait été créé il y a quelques années, va se réaliser dès janvier 2008. Le projet a dû être un peu simplifié suite à l'évolution des prix des matériaux. Une verrière transparente qui laissera passer beaucoup de lumière sera installée et nous profiterons de ce chantier pour restaurer les murs de la cour intérieure. Les travaux devraient durer de janvier 2008 à Pâques. Le coût est très lourd, environ frs 600'000.-. Il manque à l'ACCO environ frs 50'000.- qui vont être trouvés en partant en chasse avec un dossier bien préparé.

3.10 Fondation pour la Protection du Patrimoine historique, culturel et artisanal

C'est une fondation franco-suisse, dont le président Jean-Philippe Rochat est présent ce soir. Cette fondation se dédie à la conservation du patrimoine bâti et aide aussi à la recherche historique. Après des fiançailles de quelques mois avec le château d'Oron, le mariage a eu lieu par la signature d'une convention. Pendant trois ans, la fondation versera annuellement 100'000.- à l'ACCO. Cette convention est renouvelable. Grâce à ce fonds, nous avons débuté l'étude des appartements et des jardins, qui n'avaient pas encore pu être rénovés car la priorité était donnée aux salles de réception. Les appartements vont être mis en valeur mais conserveront leur apparence. Car nous avons avec ces appartements un véritable trésor : des appartements du XVIIIe siècle gardés en l'état. Encore merci à la Fondation pour ce beau miracle !

3.11 Les « Bürger de Berne »

L'ACCO va aussi pouvoir compter sur l'appui de la bourgeoisie bernoise. J.-P. Dresco rappelle l'existence du club des descendants des baillis d'Oron qui avait été créé il y a quelques années. Le comité a reçu au château une importante délégation de la bourgeoisie de Berne. Ses membres ont été favorablement impres-

13 sionnés par le château et son contenu.

Ils vont nous soutenir dans les recherches historiques. Il n'est pas impossible qu'une aide ponctuelle pour des travaux soit également accordée. Nous pourrions devenir un petit centre d'excellence sur la période de l'occupation bernoise.

3.12 Murs de jardin

Quelques murs se sont écroulés. Une première étape a été réalisée, pour environ frs. 130'000.-. Les murs ont été remis en valeur.

Le rapport du Président et du Comité touche à sa fin et aucunes remarques ni propositions n'étant formulée, ce dernier passe la parole au Trésorier.

4. Rapport du trésorier

Le Trésorier de cette Assemblée 2007 est heureux de nous commenter les comptes après deux années déficitaires.

Il y a deux nouveaux comptes au bilan, le 28. Fondation, qui correspond à la subvention de la Fondation et le 132. Raiffeisen qui correspond au compte physique sur lequel sont versées les sommes reçues. En 2006, un premier versement de frs 100'000.- à été fait et il reste environ frs 60'000.- à fin 2006. Le second versement de 2007, permettra de payer les travaux de rénovation des murs de jardins entrepris l'automne dernier. A. Locher tient à remercier l'entreprise Dentan d'avoir patienté pour le paiement. Le solde restant permettra de payer les études en cours pour les travaux de restauration historique.

Les comptes d'exploitation nous montrent un bon bénéfice, dû à l'augmentation des banquets à 96, avec 6'931 personnes présentes. Il y a eu 41 soirées Meurtres et Mystères en deux saisons, avec 3'759 personnes, ce qui donne une moyenne de 92 personnes par représentation. Des personnes de toute la Suisse Romande qui ont participé à ces manifestations, mais aussi beaucoup de personnes de la région. Elles ont pu redécouvrir le château et en plus, personne ne s'est fait tuer !

Les brunches sont des spectacles qui se déroulent dans les appartements. Ils retracent la vie des baillis bernois. Il y a eu 565 personnes en 5 dimanches. Le dimanche 28 avril est le 1^{er} brunch de la saison et A. Locher invite l'Assemblée à y assister.

Le compte 557. électricité, bois mazout est en diminution grâce à une meilleure gestion du chauffage et aussi suite à l'hiver doux.

Le compte 700. recettes visiteurs est en augmentation et dégage une différence positive sur le compte 750. salaires des guides, ce qui couvre et dépasse ces salaires.

Le compte 800. cotisations des membres a augmenté de frs. 13'000.- , grâce à l'appel au secours lancé en 2006 et sur le site internet de l'Association. Beaucoup de personnes de la région se sont mobilisées pour soutenir l'ACCO.

Dans le compte 801. dons reçus, il y a les frs 25'000.- du Casino de Montreux, déjà évoqués par J.-P. Dresco, de même que frs 5'000.- du leg de M. Georges Durussel.

Le bénéfice pour 2006 s'élève donc à frs 35'900.-. Les déficits de 2004 et 2005 qui s'élevaient à frs 65'000.- ne sont pas encore comblés.

Le Trésorier remercie encore une fois la Loterie Romande pour les frs 175'000.- accordés en 2006; ceux-ci n'influencent pas le résultat car ils seront entièrement utilisés pour les travaux.

5. Rapport de la commission de vérification des comptes

Au nom de Didier Amy et lui-même, Georges Torti prend la parole. Il nous lit le rapport dans lequel il nous communique que la vérification des comptes 2006 a eu lieu le jeudi 19 avril au secrétariat du château, en présence de A. Locher et C. Vega. Messieurs Amy et Torti ont procédé à la vérification des relevés bancaires et postaux correspondant aux rubriques du bilan, au contrôle des comptes d'exploitation et des reports des comptes dans le bilan et à divers sondages et contrôles dans les comptes et les pièces comptables.

La commission a constaté que, de manière générale, les pièces comptables ont été rigoureusement contrôlées et visées avant paiement. Elle a également constaté l'exactitude des comptes et confirme le bénéfice de l'exercice de frs 35'911.30, ce qui porte le capital de l'Association à frs 2'362'390.-.

La commission relève avec satisfaction l'augmentation du nombre de membres de l'Association, la maîtrise des charges et plus particulièrement la réduction des dépenses dues au chauffage, et les précieux donateurs ainsi que les rétrocessions d'honoraires offertes par les entreprises.

Les vérificateurs reconnaissent et apprécient la présentation des comptes, le travail précis et méticuleux du trésorier et de la secrétaire-comptable. Ils les remercient pour la clarté et la spontanéité de leurs réponses à leurs sollicitations.

Au cours de cette séance, la commission a pu à nouveau apprécier l'important travail accompli par les membres du Comité et du secrétariat, leur investissement compétent et leur disponibilité. Elle tient, au nom de tous, à leur adresser une chaleureuse gratitude.

En conclusion, la commission de vérification des comptes propose à l'Assemblée d'approuver les comptes et le bilan de l'Association tels que présentés, de

- 15 donner décharge au Comité pour sa gestion, de donner décharge au Trésorier et à la secrétaire-comptable pour les comptes présentés et de donner décharge à la commission de vérification des comptes.

6. Adoption des comptes 2006

J.-P. Dresco remercie les vérificateurs et demande le vote pour l'adoption des comptes. Les comptes sont acceptés à l'unanimité.

7. Budget 2007

A. Locher reprend la parole pour nous commenter le budget prévu pour 2007. Il n'y a rien de particulier à signaler, si ce n'est les travaux concernant la cours intérieure et la verrière (frs 490'000.-) qui étaient prévus pour l'automne et qui seront reportés à 2008.

Si on exclut le montant des travaux, les dépenses s'élèvent à frs 289'900.- et le montant des recettes prévues est de frs 295'900.-.

Les frais de personnel ne représentent même pas deux temps-pleins et sans le Comité bénévole l'Association ne s'en sortirait jamais.

Les recettes sont optimistes, frs 180'000.- pour les banquets et frs. 32'000.- pour les Meurtres et Mystères et brunchs. Frs. 36'000.- de cotisations ont été prévus, malgré le fait que plusieurs communes de la région ont retiré leur soutien à cause de la nouvelle utilisation de la salle des mariages. Une bonne nouvelle est annoncée à ce sujet: une commune du district qui avait suspendu sa cotisation à cause de difficultés financières vient de nous informer que, dès 2007, elle reprendrait le paiement de sa cotisation. Suite à leur courrier, notre trésorier a téléphoné au syndic pour le remercier. Le syndic lui a répondu qu'il trouvait normal que sa commune soutienne le château, car c'est un monument qui porte loin à la ronde le nom de la région.

Un bénéfice de frs 6'000.- est budgété, qui se joue sur 3 ou 4 banquets... A. Locher invite l'assemblée à contribuer à ce bénéfice en achetant des billets de tombola ! Celle-ci a rapporté plus de frs 3'000.- l'année précédente.

J.-P. Dresco reprend la parole pour nous signaler que le budget est très équilibré, mais que l'ACCO dépend énormément de l'économie. La situation évolue de la même façon que la courbe économique.

Le budget 2007 est soumis au vote et adopté à l'unanimité.

8 et 9. Election du Comité et du Président

Le comité a subi quelques changements. Deux membres se retirent : Sophie

Donche-Gay, adjointe au service culturel et Werner Jecker, graphiste, qui cède sa place, mais reste à disposition de l'ACCO. Cette année, nous devons également remplacer Sylviane Klein qui avait démissionné l'an dernier.

Au nom du Comité, J.-P. Dresco propose de garder l'équilibre femme/homme et gens de la région. Il propose Noëlle Corboz, fille de Marianne Corboz, ancienne membre du Comité. Noëlle travaille au Musée Ariana et est bibliothécaire responsable de la bibliothèque d'art et d'archéologie des musées d'art et d'histoire de Genève. La deuxième personne proposée est Jean-Christophe de Mestral, d'Aubonne, diplômé en physique et analyse financière, président de Domus Antiqua Vaud et vice-président de Domus Antiqua Suisse. La troisième personne proposée est Jean - Claude Cochi qui est membre de la Fondation pour la Protection du Patrimoine historique, culturel et artisanal. Les cinq autres membres sont ceux en place, soit Lysianne Roy, Ivan Kolecek, André Locher, Séverin Bez et Jean-Pierre Dresco.

Une élection globale est proposée et acceptée à l'unanimité par l'Assemblée. Jean-Pierre Dresco remercie les nouveaux membres pour cet acte de courage en acceptant de participer à ce comité et à cette sympathique galère.

10. Election des vérificateurs des comptes

MM. Amy et Torti continuent. Par contre, Frédéric Corboz et Frédéric de Müllinen désirent être remplacés.

Le Comité a eu l'idée d'impliquer des syndics et propose Jean-Claude Serex, syndic de Maraçon et Philippe Modoux, syndic d'Oron-la-Ville. La proposition est acceptée.

J.-P. Dresco souligne à l'Assemblée avec humour que les résultats des votes de cette Assemblée 2007 ont été on ne peut plus soviétiques !

11. Propositions individuelles et divers

Il n'y a aucune proposition. La séance est donc levée à 19h56.

Jean-Pierre Dresco remercie encore tout le monde. Il tient à souligner qu'il regrette que ce château magnifique soit encore trop ignoré car sa situation n'est pas aussi idyllique que celle du Château de Chillon, qui lui est visité par beaucoup de touristes. Il demande à toutes et à tous de parler du château d'Oron autour d'eux !

LES ENTRETIENS D'ORON

Claude Cantini

17 Note liminaire

Étant donné l'application approximative de la loi vaudoise de décembre 1937 sur le dépôt légal des «imprimés» ainsi qu'une définition incertaine de ces derniers, les comptes-rendus annuels des «Entretiens» n'ont pas été conservés. La même absence touche également tous les autres documents d'archives. De ce fait, la seule source disponible reste, pratiquement, l'article de René Bovard («Henri Mieville et les entretiens d'Oron») intégré (pages 54 à 64) dans l'ouvrage «Homage à Henri Mieville» (Lausanne 1948). Je remercie Monsieur André Locher de me l'avoir aimablement signalé. (Lire texte complet sur internet : <http://www.swisscastles.ch/Vaud/Oron/entretiens.html>)

En proie à des difficultés financières, Daniel Gaïffe, propriétaire du château, envisage dès 1932 de le vendre. Cette opportunité donne de l'élan à l'idée de réaliser, par un achat, l'ouverture d'un foyer culturel romand «où l'on pourrait au cours de l'année se rencontrer, s'entretenir, étudier dans un calme parfait, méditer» (Bovard, p.55). C'est ainsi qu'au printemps 1936, le philosophe Maurice Gex et le journaliste René Bovard rencontrent, à Lausanne, le professeur Henri-Louis Mieville (1877-1963) : un des 7 professeurs de l'Université sur 81 - dont, il est vrai, 51 à titre extraordinaire qui, en 1937, avaient protesté contre l'octroi à Mussolini du doctorat «honoris causa. «Le professeur Mieville ayant accepté d'en prendre la présidence, le groupe initiateur du projet est constitué le 30 mai. En faisaient partie aussi : les professeurs André Bonnard et Gilbert Guisan, l'historien Jacques Freymond, les philosophes André Burnier et Marcel Reymond et les enseignants Paul Bourl'honne et David Lasserre.

Cependant, les intentions étant une chose et les possibilités une autre, le groupe devra pour finir limiter son projet à l'organisation d'une rencontre annuelle au château d'Oron (acquis entre temps par l'Association aujourd'hui encore active dans sa conservation), la période choisie est le mois de septembre, afin de profiter du samedi et du lundi précédant et suivant le dimanche du Jeûne fédéral. En plus du côté pratique, il y avait (je pense pour avoir connu quelques-uns des animateurs) dans ce choix aussi un aspect symbolique unissant la religiosité aux problèmes sociaux. Gérard Forster n'a pas non plus oublié cela dans son autobiographie, en se souvenant de l'immédiat après-guerre : «Nous aurions du jeûner pour penser à tous ceux qui dans ce monde ont faim, mais, plus les années passaient, plus le traditionnel gâteau aux pruneaux disparaissait au profit des rôtis brochés dans le

jardin... Il était loin le temps de ma petite enfance où, au Jeûne fédéral, certaines associations caritatives recouvraient le trottoir de draps blancs sur lesquels nous déposions notre monnaie à l'appel des organisateurs...» (Le double combat, Lausanne 2002,p.13-14). Par la suite, avec l'effritement croissant de la tradition, viendra l'époque des restaurants affichant le «Menu du Jeûne»...

L'historique

Le premier des Entretiens eut lieu le 21 septembre 1936 et attira déjà une cinquantaine de participants. Les conférences, suivies de débats, se déroulaient dans la grande bibliothèque et les repas en commun dans la salle des gardes; l'éclairage étant encore assuré par des lampes à pétrole, voire par les lueurs de la cheminée... Les rencontres suivantes, au nombre de douze, s'échelonnèrent jusqu'en 1947. L'année 1937 enregistra deux rencontres, un entretien exceptionnel ayant été organisé en mai. En 1942, étant donné que le château était occupé par les mobilisés, l'entretien eut lieu dans la salle du Conseil communal de Pully au Prieuré. La rencontre de 1946 fut par contre annulée pour une raison qui reste inconnue.



Les conférenciers

Parmi les nombreux intervenants, dont les différentes opinions permirent d'alimenter les discussions, mentionnons : les médecins E. Piotet, J.-S. Cart et Ernest Gloor; les juristes Hans Huber, J. Carrard, André Panchaud, Louis Guisan et R. Piaget; les politiciens Antoine Vodoz, Maurice Jeanneret, E. Hirzel, André Muret

- 19 et Pierre Graber; les instituteurs E. Crot et E. Cardinaux; les professeurs William Rappard, Arnold Reymond, Louis et Philippe Meylan, E. Reverdin, Paul Meyhoffer, Pierre Bovet, Th. Spoerri, A. Rivier, Pierre Kohler, F. Gonseth et Pierre Thévenaz; les pasteurs W. Cuendet et Pierre Bonnard et les écrivains M.Kues, Paul Budry, Edmond Gilliard et Ch. Baudoin.

Un certain nombre de personnalités étrangères ont été aussi sollicitées. Parmi elles: Egidio Rele (ancien réfugié politique en Suisse pendant le fascisme et ambassadeur d'Italie à Berne à la Libération), Pierre Hervé, Jean Coutrot, G. Melas et le «swâmi» Siddheswarananda (voir photo ci-contre), un leader religieux hindou proche de Gandhi.

Les sujets débattus étaient «choisis selon l'urgence des problèmes qui se posaient dans la vie du pays» (Bovard, p.57).

En 1936 : Culture et liberté de pensée. En 1937, en mai : La formation civique (l'Entretien parviendra à une conclusion qui reste actuelle : «L'école a un grand rôle à jouer dans la formation de l'esprit civique»); en septembre : La formation professionnelle. En 1938 : Libéralisme, tolérance et exigences de l'ordre public. En 1939 (la rencontre s'est limitée à l'après-midi du dimanche) : La neutralité. En 1940 : Les pleins pouvoirs. En 1941: L'Europe de demain et le fédéralisme. En 1942 : La poésie en France. En 1943 : Démocratie et groupes d'intérêts. En 1944 : La réorganisation du monde. En 1945 : Pour une paix durable. En 1946, l'annulation de la rencontre est le premier signe d'une fin annoncée. En effet, celle de 1947 - qui avait comme sujet Liberté individuelle et démocratie - sera la dernière. L'âge avancé du professeur Mieville, véritable cheville ouvrière des Entretiens et, probablement, un certain manque de motivation dans le climat euphorique de l'après-guerre, ont mis un terme à cette intéressante expérience culturelle engagée.

L'HISTOIRE DE LA PRINCESSE POTOCKA

André Locher

La vie d'une princesse : Helena Potocka

20



Helena Potocka en 1808, par Elisabeth Vigée Le Brun, Musée national Varsovie

La bibliothèque du château d'Oron contient une partie des livres de la princesse Helena. Qui était cette personne ?

Le texte ci-dessous nous dévoile la vie d'une personne qui a fréquenté tous les grands personnages de son époque. En visitant la bibliothèque du château d'Oron, nous respirons ainsi un peu les fastes de l'Ancien Régime.

Helena Apolonia princesse Massalska est née en 1763 en Pologne. Son père Josef Adrian prince Massalski (1720-1765), ministre d'Etat et sa mère Antonina, princesse Radziwill (1730-1764) décèdent très jeunes, laissant la petite princesse orpheline à l'âge de 2 ans.

- 21 Elle est recueillie par son oncle, le prince évêque de Vilnius en Lituanie, Ignacy prince Massalski (30 juillet 1726 – 28 juin 1794).



Ignacy prince Massalski

Education à l'Abbaye aux Bois

En 1771, âgée de 8 ans, Helena arrive à Paris avec son oncle. Ce dernier, compromis dans la dernière révolution polonaise a pu fuir son pays avant son arrestation. Il obtient le soutien de Madame Geoffrin. Marie-Thérèse Rodet Geoffrin (1699-1777) ne possédait pas de titre ducal ni de marquisat. En plus d'être de petite naissance, elle avait une connaissance assez restreinte des règles de l'orthographe. En fait, elle était la fille d'un valet de chambre de la Dauphine. Pourtant elle réussit l'un des salons les plus célèbres et des plus fréquentés de l'histoire. Son secret : elle savait faire parler ses invités. Sa finesse d'esprit et sa grande intelligence étaient aussi appréciées de ses convives. Invitée par les souverains de Pologne et d'Autriche elle fut dans ces pays, reçue comme une tête couronnée.

Massalski était un homme très influent, mais en même temps léger, impulsif et irrésolu. Les Massalski possédaient une fortune territoriale immense, mais le

prince se trouvait souvent dans des embarras financiers, en trois ans il avait par exemple perdu plus de 100'000 ducats au jeu.

Le prince évêque de Vilnius payait de ses propres deniers tous les frais de la légion Massalski, composée de 16'000 hommes. Le prince Radziwill, autre oncle d'Helena, avait 20 millions de ducats de revenus et entretenait 20'000 hommes de troupes régulières.

A Paris, deux couvents se disputaient le privilège de l'éducation des filles de la haute noblesse : Penthemont et l'Abbaye-aux-Bois.

L'Abbaye-aux-bois est fondée en 1202 au diocèse de Noyon par Jean II, seigneur de Nesle, et sa femme. Elle se développe très vite, dotée presque exclusivement par la noblesse et la bourgeoisie locales, et protégée par les papes et les rois. Devenue très aristocratique par son recrutement, ses bâtiments sont rachetés par les chanoines de Saint Augustin après la Révolution. En 1904, les lois supprimant l'enseignement congréganiste portent le coup de grâce au monastère. L'Abbaye aux Bois qui se situait au début de la rue de Sèvres en face de l'hôtel Lutétia a été détruite lors du percement du boulevard Raspail.

En 1772, Helena entre à l'Abbaye-aux-Bois à l'âge de 9 ans et y restera jusqu'à 16 ans. Elle y recevra une éducation qui réunissait à la fois la pratique des devoirs domestiques les plus bourgeois et les leçons destinées à la former aux usages du monde de la haute noblesse.

Au cours de ces années, la petite princesse tient un journal. Ce journal a été retrouvé par l'écrivain Lucien Perey parmi les livres d'Adolphe Gaiffe, qui a acheté le château d'Oron en 1871. Sur la base de ce journal, Lucien Perey a publié en 1894, « Histoire d'une grande dame au XVIIIe siècle, la princesse Hélène de Ligne », suivie d'un second tome « Hélène Potocka ». Beaucoup de renseignements du présent texte sont tirés de ces deux ouvrages.

Ce livre est rempli d'anecdotes sur l'éducation de la petite princesse, sur ses amies. On y lit entre autres qu'une nuit elle sortit de sa chambre avec une amie et versa une bouteille d'encre dans le bénitier de l'église! Or à deux heures du matin, les dames chargées de l'éducation, disent matines et comme elles connaissent les lieux, il y a peu de lumière. Elles trempèrent leurs doigts dans l'eau bénite, sans se douter de la présence de l'encre.

Lorsque le jour vint, elles constatèrent les dégâts. Elles se doutèrent que cela venait des pensionnaires, mais elles n'ont jamais su laquelle !!!

En 1773, son oncle, le prince évêque de Vilnius est retourné en Pologne. Il est nommé à la tête de la Commission d'éducation nationale. En 1789, il achète le palais Verkiiai et le reconstruit dans un style néo-classique.



Le palais Verkiai

Projets de mariage

Pendant qu'Helena achève ses études, le bruit de sa beauté, de son nom, de sa fortune, avait franchi les murs de la vieille abbaye. La jeune princesse avait déjà fait des apparitions dans des bals d'enfants.

Deux prétendants se déclarent à la fois ; le premier, le duc d'Elboeuf, prince de Vaudemont. La noblesse du jeune homme est brillante, mais sa fortune mince.

A l'époque, les goûts des uns et des autres n'avaient que peu d'importance, seuls comptaient la fortune, le rang et le nom.

Pendant que des négociations ont lieu entre la famille du jeune homme et l'oncle Massalski, Helena rencontre le prince Frédéric de Salm au cours d'un bal de jeunes filles.

Altesse allemande, Frédéric III, rhingrave de Salm-Kyrbourg, fit bâtir, peu de temps avant la Révolution, l'hôtel tout à la fois élégant et prétentieux, qui devint le palais de la Légion d'honneur sur le quai d'Orsay, aux abords du pont de Solférino. Le prince de Salm avait tous les goûts et se permettait toutes les folies. S'ennuyant dans ses Etats dont une heure de galop de ses équipages lui faisait atteindre l'extrême frontière, il était venu dépenser sa fortune à Paris. M. de Salm, pour couvrir cette dépense, n'avait guère à compter sur ses États. Il les avait déjà dévorés deux fois pour le moins. Comment faire ? Le rhingrave se souvint qu'il possédait trois ou quatre villages perdus dans un ravin des Vosges. Il les fit mettre aux enchères, et les sommes qu'il reçut allèrent s'engloutir dans la bâtisse du quai d'Orsay.

Helena ignorait les détails peu honorables de la conduite privée du prince. Elle voyait en lui un élégant cavalier, porteur d'un grand nom et, par-dessus, tout un séjour assuré à Paris dans son magnifique hôtel.

Tous ces événements n'arrangent évidemment pas la négociation en cours avec la famille d'Elboeuf. Le prince évêque décline cette proposition.

C'est alors qu'intervient Henriette-Eugénie de Béthisy de Mézières, princesse de Ligne, ancienne dame du palais de la défunte reine d'Espagne, qui avait reçu du roi un appartement au château des Tuileries. Apprenant le projet de mariage manqué, elle confie qu'elle a un projet en tête : son neveu Charles Antoine Joseph Emanuel de Ligne (1759 –1792) âgé de 20 ans.

Son père est Charles Joseph Lamoral François Alexis, prince de Ligne, (Brussels 23.5.1735 – Vienne 13.12.1814), maréchal, ambassadeur en Russie, correspondant de Voltaire, de Rousseau, de Mme de Staël. Il a épousé en 1755 Maria Franziska von und zu Liechtenstein (27.11.1739 -17.5.1821).

La famille de Ligne est très fortunée et sa noblesse très ancienne.



Le château de Beloeil

De nouvelles négociations commencent, de nombreux courriers circulent entre la Pologne et Paris, entre Paris et Beloeil, le château d'été des Ligne en Belgique.

On raconta à Helena la situation très brillante du prince père à Versailles, à Vienne, aux Pays-Bas. On lui dit que le prince ferait tout pour obtenir une installation des futurs mariés à Paris. Ce dernier point était contraire aux souhaits de la princesse mère.

25 Helena demande à réfléchir en attendant l'arrivée de son oncle le prince évêque.

Ce délai était d'autant plus facile à obtenir que les princes de Ligne, père et fils, étaient retenus à l'armée, l'Autriche étant en guerre avec la Prusse pour la succession de l'électorat de Bavière. (A la mort du dernier électeur Maximilien-Joseph, le 30 décembre 1777, la maison d'Autriche, qui avait des prétentions bien fondées sur la Basse-Bavière, en prit possession par accord avec l'électeur Palatin le 3 janvier 1778. L'opposition qu'y fit le roi de Prusse produisit une guerre qui fut terminée par la paix de Teschen, signée le 13 mai 1779).

Une première rencontre a lieu entre Helena et Charles de Ligne à l'Abbaye aux Bois. Le prince trouva Helena fort jolie et Helena racontera à ses camarades de pension « Il est blond, sa taille est élancée, il ressemble à sa mère, il a grand air, mais il est trop sérieux ». Le prince père arriva trois jours plus tard et fut ébloui par sa future belle-fille.



Charles Antoine Joseph Emanuel de Ligne, prince de Ligne

Mariage avec le prince de Ligne

26

Ensuite tout alla très vite, le contrat de mariage fut signé le 25 juillet 1779 à Versailles par Louis XVI, roi de France, et le mariage eut lieu à l'Abbaye aux Bois le 29 juillet. Il avait 20 ans et elle en avait 16.

Comme dit plus haut, les mariages étaient une alliance qui faisait intervenir fortune, nom et noblesse. Voici donc la description de la dot d'Helena :

Mogylani, terre avec château et maison de campagne, deux palais à Cracovie, un palais à Varsovie. Le prince Radzivill était redevable aux Massalski de 1'800'000 florins polonais, héritage de la mère d'Helena. Cet héritage devait être partagé avec son frère Xavier. Le prince évêque de son côté s'engageait à fournir à la princesse un revenu de 60'000 livres de rente et de la défrayer de tout en cas de séjour à Paris.

D'autre part, le prince de Ligne recevait 30'000 livres de rente de son père, il pouvait également se loger au château de Beloeil, à Bruxelles ou à Vienne dans un des palais ou châteaux de son père.

Après le mariage, les jeunes époux partent s'installer à Beloeil, magnifique résidence d'été des princes de Ligne. Cette habitation grandiose se compose de jardins, forêts, parcs, pavillons de chasse, châteaux. Des fêtes splendides y étaient organisées. Les rois et princes d'Europe y séjournaient volontiers.

En hiver, les de Ligne séjournaient à Bruxelles, à l'hôtel d'Epinoy situé près de Sainte-Gudule. Helena fut présentée à la cour des Pays-Bas.

Le prince-père ne faisait jamais de séjours prolongés en Belgique. Il aimait se rendre à Versailles, où il était l'âme du cercle intime de la reine Marie-Antoinette. A son retour, il racontait tout à sa belle-fille qui ne pouvait s'empêcher de regretter Paris, surtout quand son mari, au service de l'Autriche, était absent.

Helena n'eut plus qu'une idée en tête : se faire présenter à la cour de France. Mais, en attendant les deux princes père et fils firent un voyage de 6 mois à Berlin, St. Pétersbourg, Varsovie pour essayer de régler les problèmes d'héritage d'Helena. Il faut se rappeler que la Pologne avait été partagée entre la Russie, la Prusse et l'Autriche. Ils sont reçus par Frédéric II de Prusse et par Catherine II de Russie. A Varsovie, ils rencontrent le prince évêque qui rêvait de faire du mari d'Helena le futur roi de Pologne.

Pendant cette longue absence, la vie d'Helena n'était pas facile à Beloeil, sa belle-mère gardant la direction de toute la maison.

En 1782, 1783 Helena fit plusieurs séjours dans la ville d'eau de Spa. De son côté, son mari le prince Charles participait peu aux activités de sa femme. A Lyon,

27 le 19 janvier 1784, il prit part à la troisième ascension en ballon des frères Montgolfier.

Installation à Paris

Helena ne perdait pas de vue son idée de s'installer à Paris. Son mari n'était pas très enchanté à cette idée. Mais finalement en septembre 1784, il achète un hôtel particulier rue de la Chaussée d'Antin. Plus tard, Mme Recamier et la comtesse Lehon devaient l'habiter.

Helena y retrouve ses amies de l'Abbaye aux Bois. Elle est accueillie et présentée partout : à Chantilly, chez le prince de Condé, à Petit-Bourg chez la duchesse de Bourbon, au Temple chez le prince de Conti.... Son mari, le prince Charles vit cette situation difficilement. Sa femme est jolie et à la mode, son père est très brillant et joue un rôle de premier plan. Lui, Charles, est forcément réduit à un rôle secondaire et effacé.

Naissance de Sidonie – Vienne

Au fur et à mesure que le temps passe, les liens unissant les époux se relâchaient. Une liaison de Charles avec une pensionnaire de la Comédie-Française, Marie Bernardy, apporta une diversion. Une fille, Christine, naquit de cette liaison le 4 janvier 1786.

Cependant la naissance de Sidonie le 8 septembre 1786 rapprocha les époux pour quelque temps. Ils retournèrent à Beloeil.

Hélas une insurrection éclate en 1787 en Flandres et la famille de Ligne, effrayée par l'agitation, rejoint le prince Charles à Vienne. Helena eut préféré passer l'hiver dans son hôtel à Paris, mais elle n'osa pas le demander à Charles que son service retenait à Vienne.

La cour de Joseph II d'Autriche n'était pas aussi brillante que celle de Versailles, mais on y rencontrait des personnages intéressants, de Hongrie, de Pologne,...

C'est dans l'appartement de la princesse Kinsky dans le palais du Belvédère supérieur qu'Helena rencontra la société la plus choisie de Vienne. On y rencontrait les princesses de Lichtenstein, soeurs de la belle-mère d'Helena, le duc de Bragança, le prince de Kaunitz et l'empereur Joseph II.

Les bals de Vienne étaient renommés et Helena y excellait. A l'Opéra, elle assista à la première de Don Juan de Mozart.

Comme on le voit, un hiver à Vienne pouvait se passer d'une manière très

agréable. Mais cette société ne plaisait pas à Helena. Elle regrettait Paris. Son mari, en revanche, qui connaissait depuis son enfance toutes les familles de la cour s'y trouvait à l'aise. Il était très lié avec toutes les jeunes femmes, amies de ses soeurs, en particulier avec la princesse Kinski. 28

La situation en Flandres ne s'arrangeait pas, il n'était donc pas question de retourner à Beloeil. Le prince Charles rappelé par le général de Lascy avait quitté Vienne.

Varsovie

Helena demande l'autorisation de se rendre auprès de son oncle à Varsovie sous le prétexte de régler d'importantes affaires. L'autorisation fut accordée à la condition de laisser la petite Sidonie aux soins de sa grand-mère.

En septembre 1788, Helena quitte Vienne. Elle a 25 ans, son mari en a 29 et sa fille 2 ans.

A Varsovie régnait Stanislas II Auguste Poniatowski, il a été élu roi avec l'appui de Catherine II de Russie. L'entourage du roi était très féminin. On y rencontrait les princesses Lubomirska, Czartoriska, Potocka, Poniatowska,...La princesse Helena de Ligne arriva dans cette cour précédée de sa réputation d'esprit, de beauté et de coquetterie. Son palais devint rapidement un des plus élégants de Varsovie. Elle oublia le passé, son mari et sa fille.



Le palais Potocki à Varsovie

Vincent Potocki

Parmi les personnages que l'on remarquait le plus, figurait le comte Vincent Potocki, Grand Chambellan. Il appartenait à une des familles les plus illustres de Pologne, qui possédait des terres immenses et des palais d'un luxe royal.

Son père Stanislas Potocky était le neveu et filleul de Stanislas Leszczyński, roi de Pologne de 1704 à 1709, puis de 1733 à 1736. La fille de ce roi, Marie Leszczyńska, épousera Louis XV en 1725. Le père de Vincent est donc un cousin-germain de la reine de France.

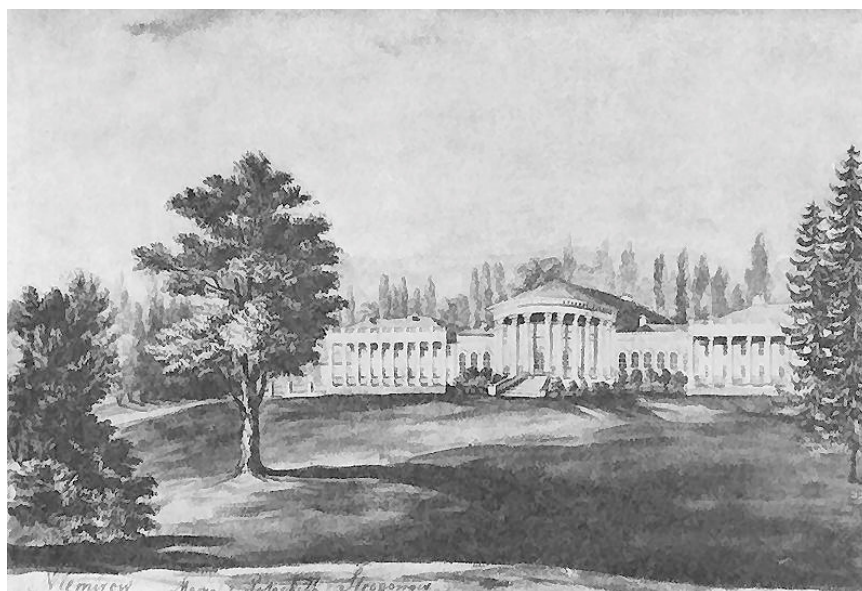


Marie Leszczyńska, reine de France, épouse de Louis XV

Vincent Potocki, âgé de 38 ans, passait pour l'un des hommes les plus séduisants de la cour. Il avait épousé en premières noces Ursule Zamoyska, nièce du roi Stanislas-Auguste. Ils n'eurent pas d'enfants et divorcèrent au bout de quelques années. Les divorces étaient choses fréquentes en Pologne. En 1786, Vincent se remaria avec la comtesse Mycielska qui lui donna deux fils. C'est au moment de la naissance du second fils que le comte fut appelé par ses fonctions à la cour de Varsovie. La comtesse dut rester en Ukraine dans les terres de Niemirow qui était

leur résidence habituelle, sa santé ne lui permettant pas de voyager.

A peine arrivé à Varsovie, le grand chambellan rencontra Helena chez Mesdames Jean et Severin Potocka, ses cousines. Il devint bientôt un fidèle habitué de sa petite cour. On s'aperçut bientôt qu'Helena accueillait le comte Vincent avec une faveur marquée. Elle changea ses habitudes et on ne la vit plus que dans les salons que le comte fréquentait aussi. Celui-ci restait réservé, mais était flatté de l'intérêt de la jeune femme. Helena de son côté tombe vraiment amoureuse pour la première fois. Plusieurs mois s'écoulent. Le comte accepte de prendre la responsabilité de prendre la direction des affaires fort embrouillées d'Helena. De nombreux entretiens eurent lieu toujours en présence d'un tiers, secrétaire ou demoiselle. Un jour, le comte demande un entretien en particulier. Au cours de cette rencontre, le comte lui avoue ses sentiments et la princesse lui avoue son amour. Mais Helena lui précise qu'il ne devait rien espérer de plus, tant qu'ils n'auraient pas l'un et l'autre reconquis leur liberté.



Le château de Niemirow

Demande de divorce

A la fin de 1790, rétablie, la comtesse Anna Potocka revient rejoindre son mari à Varsovie. Elle adorait son mari et découvrit bien vite les liens qui l'unissaient à Helena. Elle refuse de recevoir Helena. Déchiré entre les deux femmes, Vincent décide de quitter Varsovie pour rejoindre Niemirow. Apprenant cela, Helena quitte

- 31 Varsovie à la poursuite de Vincent et arrive à Niemirow quelques heures après lui. Troublé par cette réaction, un acte insensé à l'époque qui peut ruiner une réputation, le comte accueille Helena. Après explications, ils décident de demander immédiatement le divorce chacun de leur côté. Le lendemain trois lettres partent: la première pour la comtesse Anna Potocka, la deuxième pour le prince de Ligne et la dernière pour le prince évêque de Vilnius. Le comte proposait à sa femme Anna de lui rendre ses deux fils en échange du consentement au divorce et lui offrait en outre une pension considérable. La princesse Helena demandait sa fille Sidonie et elle demandait à son oncle de l'aide pour régler ses affaires.

La réponse de la comtesse Anna, épouse de Vincent depuis 4 ans seulement fut simple: elle demandait le retour de Vincent auprès d'elle.

Pendant ce temps, le prince Charles, mari d'Helena se battait contre les Turcs, au service de la Russie. Son courage fut remarqué et Catherine II de Russie le nomma colonel et lui décerna la croix de commandeur de l'ordre de Saint-Georges. A Vienne, il retrouva son père et sa famille. La famille de Ligne était gravement offensée par l'attitude leur belle-fille. Ils refusèrent nettement la demande de divorce : « Comme nous ne savons plus si la princesse Charles de Ligne existe, nous ne pouvons faire aucun arrangement avec elle. »

En 1790, les de Ligne retournent à Beloeil, toute trace de troubles avait disparu des Flandres.

Vincent se rend à Paris pour essayer de négocier avec les de Ligne, en vain.

Pendant ce temps Helena vit à Niemirow, dans une profonde retraite. L'argent commence à manquer, son oncle retarde la transmission de l'héritage. De retour en Pologne, Vincent tarde à venir en Ukraine. Puis après plusieurs mois, il arrive enfin auprès d'Helena, mécontent car il n'a rien obtenu.

Mort du prince de Ligne

En 1792, le prince Charles sollicitait sa rentrée dans l'armée autrichienne avec le grade de colonel. La campagne était commencée contre les armées de la République française. Le 27 mai, Charles se signala par une bravoure audacieuse dans un combat près de Condé, mais aucune grande bataille ne se préparait. Plusieurs mois se passent, puis le 13 septembre, on confie à Charles l'attaque du passage de la Croix-au-Bois. La bataille fut vive, six fois le poste est repris par les Français et par les Autrichiens. Le prince Charles voit que pour se rendre maître de la position, il faut prendre une batterie de canons française. Le prince commande lui-même l'assaut, huit de ses hommes sont tués immédiatement et lui-même reçoit

un boulet à la tête et tombe foudroyé. Il a 34 ans. Son père, qui est à Vienne, ne se console pas du décès de son fils.

La victoire des Français empêcha une fois de plus la famille de Ligne de rentrer à Beloeil.

Avant de mourir, Charles avait fait son testament. On y trouve au point VI: « Je lègue à ma fille Sidonie le portrait de sa mère, afin qu'elle se ressouvienne de ne pas l'imiter, et mon sabre turc donné par le prince Potemkine, qu'elle doit toujours avoir dans sa chambre pour faire savoir à ses enfants que mon intention est qu'ils soient tous militaires »

Au point XVI « On aura bien soin d'ôter (de Beloeil) le portrait de ma femme qu'on mettra au garde-meuble ».

Quand Helena apprend la mort de son mari, elle écrit au comte Vincent: « Un boulet vient d'emporter le prince Charles, je suis libre, c'est la volonté divine : ce canon était chargé depuis l'éternité ». Peu de temps après, le second fils de la comtesse Anna succombe à une maladie et enfin Helena apprend la mort de son frère Xavier, ce qui la fait héritière unique de 600'000 livres de rente.

De retour à Niemirov, Vincent renouvela sa demande de divorce auprès de la comtesse Anna, en échange de son fils François. La pauvre comtesse accepta à condition que tout fut fait dans les règles. C'est-à-dire qu'il fallait obtenir le consentement de Rome. Anna savait que cela exigeait de longs délais et elle espérait que son mari reviendrait à elle durant ce temps. De son côté Helena écrivit à son oncle, elle lui annonçait la mort de son mari et lui demandait son aide pour régler la liquidation des affaires de son frère Xavier. Le prince évêque, calculant rapidement que le comte Vincent Potocki vivant lui serait plus utile que le prince Charles de Ligne mort, invita le comte Potocki à venir à Varsovie pour régler les affaires. Dans la même lettre, il invita Helena à Werky en Lituanie.

Mariage d'Helena avec Vincent

En janvier 1793, le mariage d'Helena et de Vincent était célébré à minuit dans la chapelle du couvent des Bernardins près de Werky. Le motif apparent de cette discrétion était le deuil de la princesse trop récent pour permettre un mariage officiel, mais en réalité la permission du divorce n'avait pas encore été expédiée de Rome! Il a fallu l'influence du prince évêque pour qu'un curé consentît à célébrer un mariage dans de telles conditions.

Après un séjour assez prolongé en Lituanie, pendant lequel le comte visita les propriétés considérables de sa femme, ils revinrent tous deux en Ukraine. Helena

33 avait 30 ans, Vincent 44 ans. Sidonie, oubliée de sa maman, avait 13 ans et François, le fils de Vincent en avait 11.

La vie en Ukraine

Kowalowka était un lieu très agréable à habiter. Le château était au milieu d'un grand parc, l'orangerie abritait les orangers pendant la saison froide. Un habile jardinier français transforma les jardins qui devinrent superbes. Le comte et la comtesse vivaient heureux.

Le comte devait se rendre comme chaque année à Dubno, ville voisine pour y rencontrer les fermiers qui prenaient à bail ses terres et renouveler leurs contrats. Cette absence désola Helena. Mais le comte devait également rencontrer l'intendant du prince évêque, car les questions du partage des biens de son frère Xavier n'étaient pas encore réglées.

Cette absence dura 2 mois, l'argent ne rentrait pas comme prévu et le partage des biens de Xavier n'avancait pas.

Après quelques mois, un petit Alexis agrandit la famille.

L'acte de séparation entre la comtesse Anna et Vincent n'était pas encore signé. Rome n'envoyait ce genre d'acte que contre de grosses sommes d'argent et comme l'argent manquait momentanément, l'expédition de cet acte était retardée. Pour tout compliquer, la comtesse Anna Potocka partit pour Paris et attendit la suite. Quand elle apprit la naissance d'Alexis, elle écrivit au prince évêque Massalski: « ... je pars pour Varsovie afin de prendre les mesures nécessaires pour faire casser un mariage illégal et je refuse tout consentement au divorce... »

Cela mit le prince Massalski dans une grande colère. Il se rendit compte qu'il avait fait célébrer un peu à la légère le mariage de sa nièce. Il accuse Vincent de n'avoir voulu que la fortune d'Helena. Ce qui n'était évidemment pas entièrement juste.

Aujourd'hui, on a de la peine à comprendre comment Vincent n'arriva pas à emprunter la somme nécessaire, avec des biens si considérables.

La mort du prince évêque Massalski

Vincent se rendit en janvier 1794 à Varsovie avec l'espoir de régler ses affaires avec le représentant du prince évêque et la comtesse Anna. Hélas, pendant ce temps, une nouvelle crise politique se préparait en Pologne. Le joug des Russes devenait de plus en plus insupportable. Des patriotes polonais battirent les Russes,

s'emparèrent de Varsovie et firent prisonnier le prince évêque qui était arrivé dans cette ville en janvier. On l'accusait d'être le partisan des Russes. Après un procès qui traîna en longueur, il fut pendu le 28 juin 1794.

Quand cette tragique nouvelle arriva à Kowalowka, Helena venait d'accoucher d'un petit Vincent.

Le prince évêque est mort, le divorce n'est pas encore officiellement prononcé, les questions d'héritage ne sont pas réglées... En plus dans un mouvement de colère le prince évêque a menacé de tout léguer à Sidonie.

Dissolution du mariage d'Anna et Vincent

Vincent prit enfin les choses en main. Il emprunta la somme nécessaire pour payer Rome et rencontra enfin la comtesse Anna. Les négociations aboutirent et la dissolution du mariage fut prononcée le 20 novembre 1794, pratiquement deux ans après le mariage de Vincent et d'Helena.

En 1795, la Pologne est à nouveau partagée entre la Russie, l'Autriche et la Prusse. La Lituanie devint une province russe. Les biens des Massalski étant en Lituanie, le prince de Ligne père écrivit à son amie l'impératrice Catherine II de Russie : « ...Helena a épousé Vincent Potocki à qui elle donne toutes les terres dont elle a hérité ou doit hériter de son oncle. Je prends la liberté de supplier votre Majesté de daigner ordonner que cette succession ne soit pas ôtée à ma petite-fille Sidonie... » C'est ainsi que Catherine II séquestra les biens du prince évêque Massalski pour sauvegarder les droits de Sidonie.

En 1795, Helena met au monde une petite fille qui mourut au bout de 6 semaines.

Catherine II, exigeant que le roi de Pologne Stanislas renonce officiellement au reste de royauté qui lui restait encore, Potocki, Grand Chambellan, se rendit avec Helena à Grodno, où se trouvait ce qui restait de la cour royale.

Ils y apprennent que la comtesse Anna attaque la légitimité des enfants d'Helena. En effet la dissolution du mariage avait été prononcée après la naissance des 2 enfants d'Helena, la comtesse Anna les déclaraient donc enfants adultérins et incapables d'hériter.

Une seule personne pouvait encore tout régler : l'impératrice Catherine II de Russie, elle seule pouvait rendre valable le mariage religieux célébré en Lituanie.

35 **St Petersburg**

En novembre 1795, Vincent entreprit le long voyage vers St Pétersburg. Helena le suivit quelques jours plus tard. Elle était accompagnée de son premier intendant, de quatre cosaques, de son secrétaire, de deux laquais, deux postillons, quatre femmes de service et de sa demoiselle d'honneur favorite mademoiselle Karwoska. C'était un voyage de plus de 1000 km dans l'inconfort et le froid qui dura plus d'un mois. La comtesse s'arrêtera à Mohilew à cause d'une épidémie de grippe à St Pétersburg.

Vincent, après des semaines de négociation, réussit enfin à faire reconnaître son mariage avec Helena. Il retrouve sa femme, passe par Vilnius où ils apprirent également que la succession du prince évêque était en bonne voie : on l'évaluait à 16 millions, moins les dettes de 6 millions.

Pendant ce temps, le prince Charles de Ligne, beau-père d'Helena, se réfugia à Vienne. De son ancienne splendeur, il n'a conservé qu'une maison sur la Mülkerbaster. Il y recevait ses amis et rédigeait ses Mémoires. Il correspondait régulièrement avec Catherine de Russie. Le 17 novembre 1796, Catherine de Russie meurt et son fils Paul Ier lui succède.

Les années heureuses

Les années 1796 à 1798 furent les plus heureuses de la vie d'Helena, rassurée sur le sort de ses enfants, aimant son mari, certaine de posséder la plus grande partie de la fortune de son oncle. Elle reçut chez elle en Ukraine, une nombreuse société polonaise et les émigrés français chassés par la Révolution française.

Hélas, Vincent, son petit garçon, décède suite à une maladie. Le comte Potocki devait souvent s'absenter pour s'occuper des biens considérables qu'il possédait. Il possédait entre autres la ville de Brody, centre commercial important.

A Kowalowka, la vie continuait tranquillement. Mais le 29 mars, son dernier enfant Alexis décède à son tour.

Le 2 janvier 1800, Vincent Potocki repartit pour St Petersburg, car ses affaires devenaient difficiles, le manque d'argent se faisait sentir. Il avait perdu des sommes considérables au jeu et devait des grosses sommes à ses créanciers. Les biens de Lituanie étaient encore séquestrés.

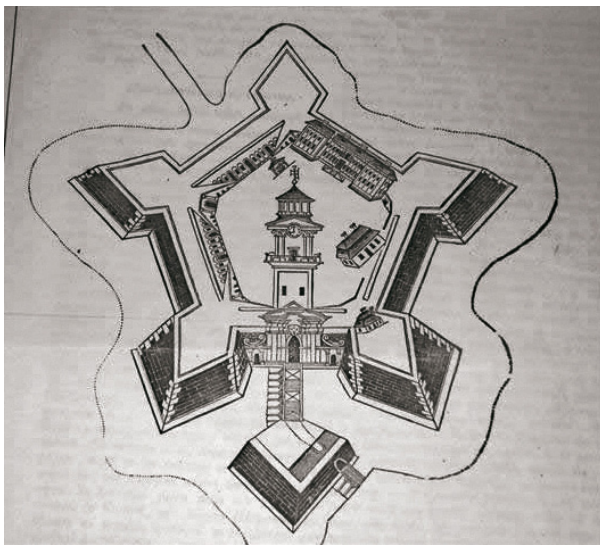
Pendant cette absence, Helena essaia de gérer au mieux les affaires locales.

A St Petersburg, les affaires ne s'arrangent pas. En août, Vincent demanda à sa femme de le rejoindre. Pendant plus d'une année, ils luttèrent contre les difficultés

sans nombre et ne réussirent à rien. Helena y retrouva plusieurs de ses amies de Paris et de Varsovie. 36

La folie du nouveau tsar Paul Ier ne facilitait pas les choses. Ce dernier fut assassiné et son fils Alexandre lui succéda. Alexandre se montra d'une grande bienveillance envers les Polonais qu'il voulait s'attacher. Le séquestre des biens de Lituanie fut levé et en septembre 1801 Helena et Vincent quittèrent St Petersburg. La comtesse reste à Koenigsberg (actuellement Kaliningrad) pendant que Vincent part pour Vilnius, vendre une partie des biens du prince évêque. Cette vente permettait le remboursement des dettes du comte, évaluées à 6 millions de florins. Cette vente libérait aussi les autres terres de Lituanie.

Helena et Vincent partent ensuite s'établir une année à Amsterdam. Pendant ce séjour les affaires de Lituanie s'arrangent.



Le château de Brody était entouré de fortification. Sur cette gravure le Palais est à 14h.

En 1803, ils rejoignirent Brody, en Ukraine. Brody, petite ville de près de 20'000 habitants, était la principale source de revenu de Vincent Potocki. Il possédait toute la ville et le commerce était florissant, puisqu'à cause de la guerre dans le Levant, tout le commerce avec Odessa passait par Brody. La majorité des habitants de Brody étaient juifs.

37 La vie à Brody était fort ennuyeuse, Paris est loin...Le comte passait ses journées à s'occuper de ses affaires avec ses secrétaires. Les partages successifs de la Pologne avaient amené dans les fortunes privées un bouleversement total. La plupart des grands seigneurs possédaient des terres dans toutes les provinces du royaume, elles se trouvaient maintenant en Autriche, en Prusse et en Russie, soumises à trois régimes différents, d'où des difficultés d'administration et de comptabilité inextricables. L'entente entre la comtesse et le comte n'est plus très bonne.

Un soir Helena découvre que son mari la trompe avec sa demoiselle d'honneur favorite Karkwoska. Cette dernière est chassée immédiatement et Helena tombe gravement malade.

Vincent soigne sa femme et finalement Helena se réconcilie avec lui. Mais cela ne dure pas, car le comte continue ses infidélités, et continue à perdre des sommes folles au jeu.

Le château de Brody (petite parenthèse dans l'histoire de la princesse)



Aujourd'hui, le château a été divisé en diverses institutions.

Aujourd'hui, le château de Brody est institution pour handicapés, ce qui explique la rampe d'accès. Sur la droite, il y a une sorte de lycée ou école polytechnique. A l'arrière il y a les archives de l'administration du secteur de Brody (documents sur l'après guerre) et deux salles d'exposition du musée régional de Brody, dont le bâtiment principal se trouve dans le centre ville.

Le palais sur le territoire du château a été bâti au milieu du 18e siècle. Après les Potocki, en 1834, la famille des Mlodecki est devenue la propriétaire de la ville et du château. Dans la deuxième moitié du 19e siècle la famille des Mlodecki a perdu

sa fortune et ses possessions ont passé à différents entrepreneurs (pour la plupart juifs). Il est tout à fait possible que la situation économique difficile de la famille Mlodecki soit devenue la raison de la vente de la bibliothèque qui se trouvait dans le palais du château.

On sait aussi, que la dernière propriétaire du palais était la comtesse Jychtchevska. Au début du 20^e siècle, elle a créé un musée privé de tableaux et de meubles anciens. Le musée a été pillé par les troupes russes pendant la Première Guerre Mondiale et au cours de la guerre soviéto-polonaise de 1920. Malgré cela, le musée existait encore en 1939. Probablement que les objets restants du musée furent transportés dans le territoire de la Pologne, quand les propriétaires ont quitté la ville.

Quant aux intérieurs du château, malheureusement, ils sont irrévocablement perdus. Pendant la période soviétique, les bâtiments du château étaient occupés par les casernes. Là se trouvaient différents cabinets, le secrétariat, le service financier etc... Les salons ont été séparés par des cloisons. A l'intérieur du château, il ne reste que certains éléments architecturaux, par exemple l'escalier de pierre en colimaçon. Les casernes du château étaient utilisées comme dépôts, garages, ateliers de réparation etc...

Le 18 avril 2007, une conférence scientifique consacrée au problème de la préservation et la restauration du château de Brody, est prévue. Les recherches archéologiques sur le territoire du château font une partie des plans.

Renseignements et photos fournis par Bőrries Kuzmany de Vienne, dont le sujet de la thèse de doctorat est «la ville de Brody». (homepage.univie.ac.at/boerries.kuzmany/Wirtschaft/Wirtschaft1.html) et par le conservateur du musée de Brody : Vassily Striltchouk.

Séparation et réconciliation

La comtesse Helena décida de quitter son mari et partit pour Léopol (Lemberg, actuellement Lwiw, chef lieu de la Galicie) à une centaine de km de Brody.

Chez la princesse Jablonowska, elle retrouva le prince Charles de Ligne, son beau-père. Elle lui parla de sa vie et lui demanda des nouvelles de sa fille Sidonie. Le prince lui fit comprendre qu'elle faisait une erreur de vouloir se séparer de Vincent. En se séparant de lui, elle deviendrait aux yeux du monde une vulgaire coquette obéissant à des caprices fugitifs. D'autre part, Sidonie avait été élevée dans le respect de sa mère et souhaitait enfin la connaître.

39 Cinq jours plus tard, Helena revenait à Brody et fut très bien accueillie par Vincent.

Un projet extravagant

Peu à peu Helena se soucie de sa fille Sidonie. Elle se rend compte qu'elle a privé cette enfant de ses droits et qu'elle l'a dépouillée de son héritage. Puisqu'elle a donné tous ses biens à son mari Vincent, l'immense fortune des Massalski allait passer aux mains du fils de Vincent : François.

Et un projet étonnant germe dans son esprit : marier Sidonie et François !

Les difficultés sont grandes : convaincre la famille de Ligne et convaincre la comtesse Anna Potocka.

Helena se charge de convaincre le prince de Ligne et Vincent entreprend Anna. Pour cela il faut se rendre à Paris. En cours de route Helena rencontre le prince de Ligne, en route pour Vienne, et ils s'accordent sur le projet.

1806 : vingt ans après son départ, Helena revient enfin à Paris. La Révolution a passé par là et les changements sont énormes : guillotine, exil, destructions.

Vincent réussit à convaincre Anna de laisser son fils épouser Sidonie.

Helena et Vincent Potocki s'installent royalement dans un bel hôtel particulier situé rue Caumartin, ils reçoivent trois fois par semaine et leur cuisinier est déclaré le meilleur de Paris. L'hiver passe ainsi dans la bonne société de Paris, entre repas et spectacles.

Puis, il fallut reprendre les démarches pour le mariage des enfants : Vincent partit pour Dresde, Anna s'y trouvait avec son fils François. Le mariage devait se tenir à Toeplitz. Pendant ce temps, Sidonie était encore à Vienne avec le prince de Ligne.

Mariage de Sidonie et de François

Le 8 septembre 1807, le mariage eut enfin lieu en présence d'une brillante assemblée. Sidonie était âgée de 21 ans et François de 19 ans. Helena n'y assista pas pour des raisons familiales évidentes.

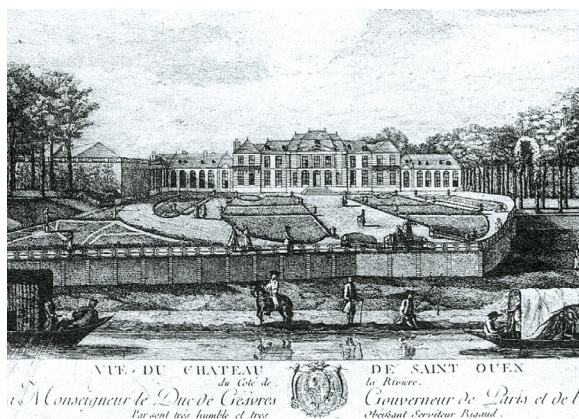
Les jeunes époux quittent Toeplitz fin septembre, passent par Vienne, pour se présenter à la grand-mère de Sidonie, la princesse de Ligne. Enfin, le 23 novembre 1807, ils arrivent à Paris où Sidonie fait enfin connaissance de sa mère.

Ainsi après de nombreuses années, Helena voit ses désirs réalisés : elle vit à Paris, sa fille et son gendre s'entendent bien avec elle, Vincent est aussi présent.

Helena et sa fille visitent les musées et achètent de nombreux livres et tableaux. 40

En mars 1808, François entre dans l'armée française, comme aide de camp du maréchal Davout, alors en Pologne. Sidonie accompagne son mari.

Le château de Saint-Ouens



En août 1809, Vincent part à son tour en Pologne pour ses affaires. Helena reste à Paris avec Sidonie, revenue de Pologne.

Mais en 1810, des rumeurs lui parviennent sur l'infidélité de son mari. Helena décide de partir pour la Pologne, sans prévenir. L'explication des deux époux est orageuse, mais ils se réconcilient, séjournent quelque temps à Brody et reviennent ensemble à Paris.

Le 10 mai 1811, ils achètent le château de Saint-Ouens, au bord de la Seine. C'est un ancien château royal entouré d'un superbe parc.

Construit entre 1664 et 1669 par Le Pautre pour Joachim Séglières de Boisfranc, chancelier du duc d'Orléans, le château de Saint Ouen passe dans la famille De Gresves par le mariage de la fille Boisfranc au fils De Gresves en 1690. Par la suite il passe entre différentes mains entre 1797 et 1811

Rien de particulier entre 1811 et 1814. François quitte le service de la France pour celui de l'empereur Alexandre Ier de Russie, Vincent continue ses voyages fréquents en Pologne.

En 1814, la chute de Napoléon permet la restauration de la monarchie bourbonnienne. Soutenu par la Grande-Bretagne et agréé par le gouvernement provisoire présidé par Talleyrand, Louis XVIII entre dans Paris le 3 mai 1814. La veille de son entrée à Paris, Louis XVIII logea au château de Saint - Ouens, chez la com-

- 41 tesse Potocka.(A la mort d’Helena, le roi rachètera la propriété, la fera détruire, et chargera l’architecte Jean-Jacques Marie Huvé d’édifier un château destiné à sa favorite, la Comtesse du Cayla).

Le 1er octobre 1814, la comtesse part pour Brody rejoindre Vincent qui avait quitté Paris au début mars.

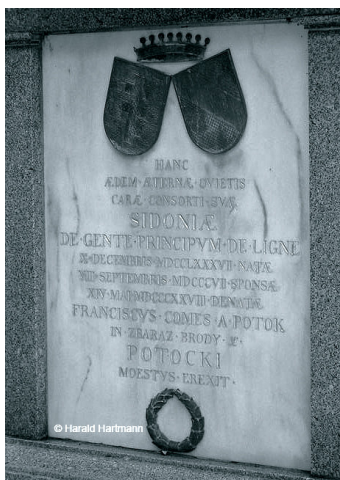
Le Congrès de Vienne et la mort du prince de Ligne

Au même moment à Vienne, entre octobre 1814 et juin 1815, le Congrès de Vienne redessine la carte de l’Europe en annulant la plus grande partie des transformations géopolitiques provoquées par les guerres révolutionnaires et poursuivies pendant l’ère napoléonienne. Dernière manifestation des fastes diplomatiques de l’Europe de l’Ancien Régime, il consacre la défaite française, et pose les bases - précaires - d’un équilibre européen.

Le 13 décembre 1814, le prince Charles de Ligne décède à Vienne, à l’âge de 79 ans. Ses funérailles, grandioses, furent suivies par toute la noblesse réunie à Vienne..

Il est inhumé dans le petit cimetière sur le Kahlenberg. (Son épouse Maria Franziska von und zu Lichtenstein l’y rejoindra en 1821, ainsi que Sidonie en 1828).

Après les funérailles, Sidonie rejoint sa maman à Brody. Au printemps 1815, elles partent pour Vienne et s’installent dans une petite maison de campagne à Hitzing, Vincent les rejoint, puis, elles retournent à Paris, où elles arrivent le 7 septembre 1815. Vincent de son côté retourne en Pologne.



Tombe de Sidonie, de Charles de Ligne et de sa femme dans le cimetière sur le Kahlenberg

La mort d'Helena

42

Dans la nuit du 30 octobre 1815, Helena fut prise de douleurs subites et expira après douze heures, à l'âge de 52 ans. Elle fut inhumée au cimetière du Père Lachaise.

On peut lire dans les registres du cimetière :

« Helena Massalska, femme Potocki, deuxième ligne, à la droite du tombeau du maréchal Ney, 44e division, inhumée temporairement pour 5 ans, le 2 novembre 1815, a été transportée le 21 mars 1840 dans la fosse commune, où elle a été délaissée ! »

Appendices :

Extrait de l'inventaire du mobilier de la comtesse Potocka à Paris : ...

- 50 pendules
- 24 tapis d'Aubusson
- 12 tapis de la Savonnerie
- 4 tentures des Gobelins
- 200 miniatures
- 100'000 estampes françaises
- 20'000 volumes de romans
- 20'000 volumes précieux

Le personnel était composé d'un cuisinier, de deux marmitons, un crédencier, un sommelier, un frotteur, deux laquais, un maître d'hôtel, une première femme de chambre, deux secondes, deux filles de garde-robe, une femme de charge, deux cochers, quatre palefreniers, deux chasseurs, deux valets de chambre, deux secrétaires et un intendant. Soit un total de 28 personnes.

Sa garde-robe dépasse ce que l'on peut imaginer :

- 50 habillements complets avec coiffure assortie
- 200 paires de souliers
- 200 paires de gants
- 200 paires de bas brodés

Ses bijoux :

- 1 collier de perles à 6 rangs, fermoir de diamants
- 1 tour de perles à 8 rangs

- 43
- 24 montres émaillées
 - 144 bagues antiques
 - 50 bagues diverses
 - 2 solitaires
 - 6 épingles de diamants

Quand elle partait pour Brody, elle emportait généralement 100 pots de rouge, 200 livres de poudre à poudrer, 200 pintes d'odeurs, 100 pots de pommade et pour les cadeaux divers : 100 pièces d'étoffes, 100 petites corbeilles, 500 différents jou-joux d'enfants,...

André Locher, décembre 2006 – janvier 2007

Références

Lucien Perey, Histoire d'une grande dame du XVIIIe siècle. 2 volumes, 1888, Paris,

Calmann-Lévy

www.sejm Wielki.pl

www.lartnouveau.com

www.paris-pittoresque.com/monuments/44b.htm

www.princechjdeligne.be/

www.pinakoteka.zascianek.pl/Orda/Orda_Podole_R1.htm

pl.wikipedia.org/wiki/Ignacy_Jakub_Massalski

www.aei.ca/~anbou/geoffrin.html

www.unites.uqam.ca/philo/cours/Phi2080/17ville.html

www.shtetlinks.jewishgen.org/Brody/palatial_residence.html

www.sagen.at/texte/sagen/oesterreich/wien/doku/friedhof_kahlenberg.html

homepage.univie.ac.at/boerries.kuzmany/Wirtschaft/Wirtschaft1.html

LES TAVERNES

CN 1244 – 555 360 / 156 320

Hautcrêt – Abbaye cistercienne

Susan Ebbutt

Soumise à surveillance archéologique, une fouille de canalisations d'assainissement a mis en évidence les vestiges de l'abbaye cistercienne de Hautcrêt, ruinée et arasée, dont l'emplacement précis était jusqu'alors inconnu. Sa fondation en 1134 par l'évêque de Lausanne, Guy de Maligny, la place dans la 2^e période des monuments de l'ordre de Cîteaux. Avec l'arrivée des Bernois en 1536, l'activité religieuse cessa et une partie des bâtiments conventuels servit d'hôpital, après quoi l'abbaye, abandonnée, tomba en ruines et disparut complètement du paysage avant le XX^e s. Cette découverte clôt le débat ouvert il y a une vingtaine d'années sur l'emplacement du site, qui proposait une autre solution (lire Bulletin de l'ACCO 1997). 44

Sur le plan architectural, les résultats de l'intervention archéologique sont particulièrement instructifs, malgré le dégagement très partiel des vestiges. Les relevés effectués dans la tranchée de canalisation ont permis d'identifier l'emplacement de l'église, du cloître, au nord de la nef, et d'un cimetière adjacent. L'ensemble est conforme au plan classique des abbayes cisterciennes d'époque romane dans nos régions. Par un heureux hasard, les 13 structures maçonnées de l'époque romane et gothique touchées par les travaux, dont ne subsiste essentiellement que les fondations, fixent la disposition et les dimensions de l'abbaye. Les éléments observés permettent de déduire la présence à Hautcrêt d'une église d'une cinquantaine de mètres de longueur, du même ordre d'importance que celles de Bonmont (VD) et de Hauterive (FR).

L'intervention a également mis au jour 17 tombes, dégagées le plus souvent partiellement, en raison de l'étroitesse de la tranchée : 7 d'entre elles datent de la période du fonctionnement du couvent, soit entre le XII^e et le XVI^e s., 10 sont probablement postérieures à la vie religieuse. Trois tombes cisterciennes sont matérialisées par des dalles funéraires sans inscriptions. Leur découverte tout près du chœur parle en faveur de personnages importants. Disposées dans un axe ouest-est, elles s'associent à un caveau funéraire retrouvé sous le mur extérieur de l'aile orientale du cloître. Couvert d'un berceau en arc segmentaire détruit par les travaux, ce dernier contenait environ 15 individus. Les 10 tombes post-gothiques, qui respectent également l'orientation ouest-est, se distinguent des autres par leur éloignement de l'église et leur aménagement dans des cercueils en bois.

Il est à rajouter que le dallage de l'ancien sol de l'église, constitué de dalles rectangulaires en molasse, a été retrouvé dans la chapelle nord du transept nord. Les vestiges de l'abbaye restent conservés dans le terrain, sans extension du dégagement.

Susan Ebbutt



L'abbaye de Bonmont (VD)

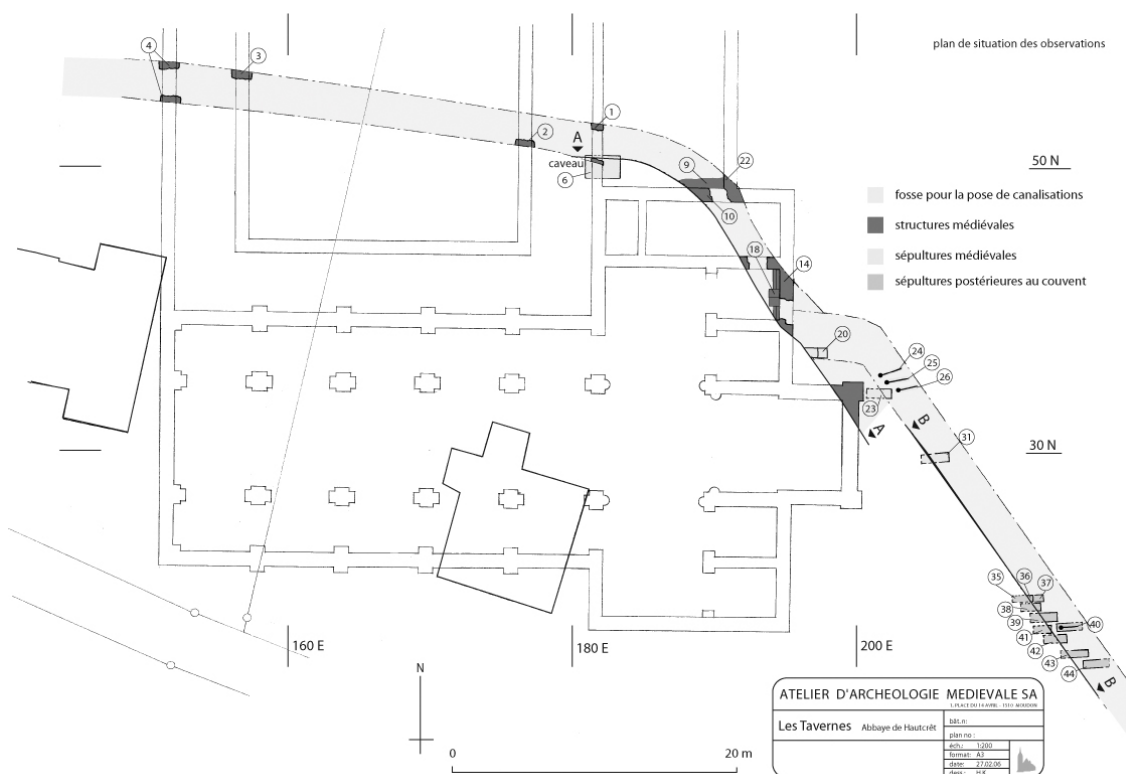


L'abbaye de Hauterive (FR)

Investigations et documentation : Atelier d'Archéologie Médiévale (AAM), Moudon.
Rapport : Ulrike GOLLNICK, *Les Tavernes VD. Ancienne abbaye cistercienne de Hautcrêt. Surveillance archéologique de la pose de canalisations en février 2006*, AAM, Moudon, décembre 2006.



Haut Crêt (vue aérienne - un plan tourné de 180° est présenté ci-dessous)



Plan de Haut Crêt



Haut Crêt (superposition des plans et de la vue aérienne)

LE CURIEUX DESTIN DE LA GARE D'ORON

De première gare du canton de Vaud au statut de halte «non desservie»!


Jacques Longchamp

Le 22 à Asnières! Vous souvenez-vous? Fernand Raynaud nous faisait d'autant plus rire que pour nous, Suisses Romands, à la cocasserie de la situation, si bien rendue dans le sketch, se mêlait un certain sentiment de supériorité par rapport à nos amis français victimes des aberrations récurrentes de leur service public!

Aujourd'hui, le célèbre humoriste pourrait s'inspirer de la petite gare CFF d'Oron au pied de notre château, une gare quasiment sans train! En effet, si, comme moi, vous avez tenté de vous rendre par le rail à une des manifestations du château, vous avez constaté avec stupéfaction que c'est impossible. La station d'Oron n'est plus desservie que par trois trains tôt le matin et quatre en fin d'après-midi - début de soirée, et cela uniquement du lundi au vendredi. Sur place, vous avez peut-être encore remarqué que l'automotrice qui assure ces courses ne circule que jusqu'à Palézieux dans un sens et Romont dans l'autre, gares où un transbordement devient indispensable¹.

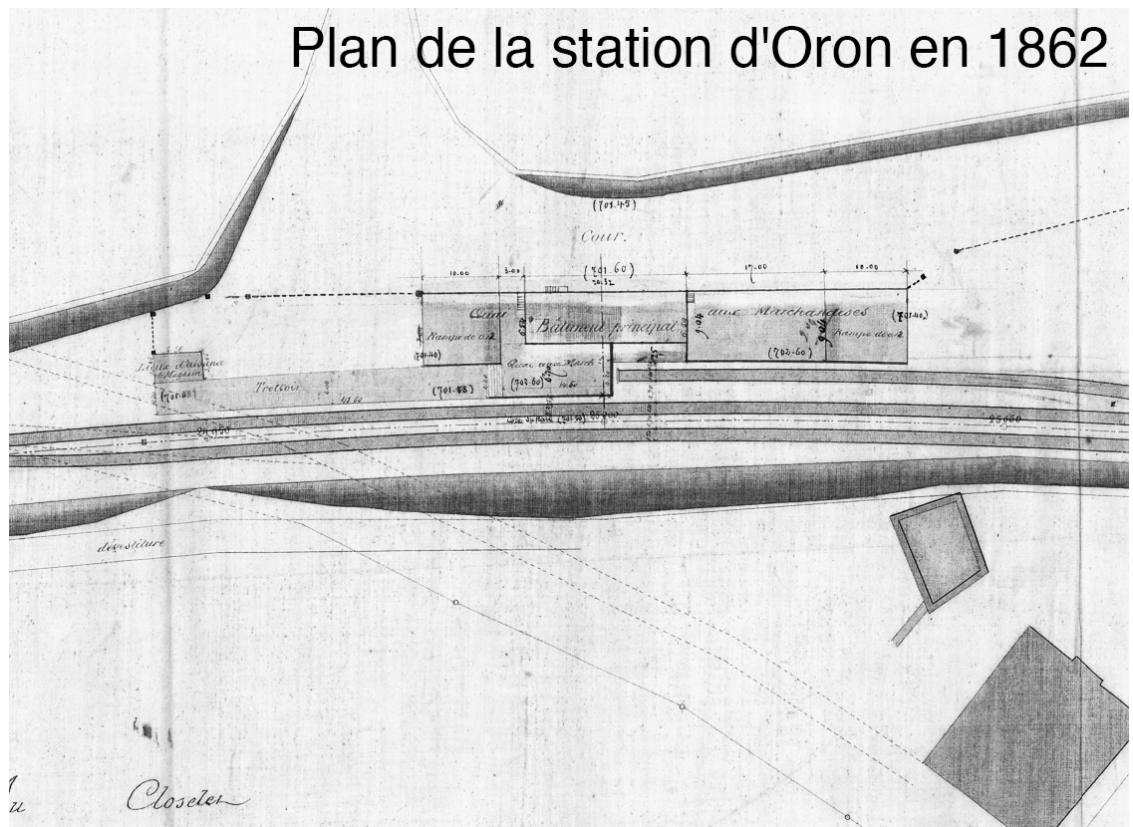
Que s'est-il donc passé? Depuis la nouvelle loi sur les chemins de fer qui confie le transport régional aux cantons, Oron est tombé dans le trou noir qui sépare les réseaux cantonaux performants. Avec sa voisine fribourgeoise de Vauderens, pourtant refaite à neuf, ou celles de Grandson, Onnens, Concise (elle aussi toute neuve) ou encore Roche, Yvorne (celle-ci carrément disparue) ou encore St-Triphon, elle partage la situation rédhitoire d'être au bout du canton. Il ne faudrait surtout pas subventionner un service qui pourrait donner accès à un autre canton ou pire, faire rouler des trains intercantonaux! Ces «gares du bout du monde» ont donc toutes été reléguées en ligue inférieure où le service est supprimé

SBB CFF FFS GARE D'ORON				DÉPARTS						
n°	destination	circ.	voie	n°	destination	circ.	voie			
5 00 - 6 59				15 00 - 16 59						
05:46	R 4302	PALÉZIEUX	Lu - Ve 2	15:46	R 4330	PALÉZIEUX	Lu - Ve 2			
06:08	R 4303	ROMONT	Lu - Ve 1	16:08	R 4333	ROMONT	Lu - Ve 1			
06:46	R 4308	PALÉZIEUX	Lu - Ve 2	16:46	R 4334	PALÉZIEUX	Lu - Ve 2			
7 00 - 8 59				17 00 - 18 59						
07:08	R 4309	ROMONT	Lu - Ve 1	17:08	R 4339	ROMONT	Lu - Ve 1			
07:46	R 4314	PALÉZIEUX	Lu - Ve 2	17:46	R 4340	PALÉZIEUX	Lu - Ve 2			
08:08	R 4315	ROMONT	Lu - Ve 1	18:08	R 4345	ROMONT	Lu - Ve 1			
9 00 - 10 59				18:46				R 4346	PALÉZIEUX	Lu - Ve 2
11 00 - 12 59				19 00 - 20 59						
13 00 - 14 59				19:08 R 4347 ROMONT Lu - Ve 1						
				21 00 - 22 40						
				23 00 - 2 00						



valable jusqu'au 12 décembre 2008

¹ On doit à la vérité (et à l'image des transports publics) de dire que la gare et donc le château d'Oron sont desservis en semaine par quelques courses de bus et, hors de celles-ci, par le publicar.



ou moribond. Leur trafic déjà faible est tout bonnement en passe de disparaître!²

Cela avait pourtant fort bien commencé, même si c'est très modestement.

En fait, à propos de chemin de fer, on parlait d'Oron avant que la gare et même la ligne n'existassent, puisque, lorsque dans les années 1855 on s'étripait aux chambres fédérales entre tenants des différents tracés pour rejoindre Berne, la variante finalement construite était communément nommée la ligne d'Oron! La ville de Lausanne fut accusée de gestion imprudente pour avoir souscrit 600'000 francs d'actions de la Compagnie d'Oron.

La station d'Oron date de l'ouverture de la ligne Lausanne-Fribourg-Berne, c'est-à-dire de 1862³. Elle était équipée d'un bâtiment voyageur avec appartement pour le

² Imaginons un instant la transposition de cette pratique sur le plan de liaisons routières: Fermer ou - ce qui revient au même - cesser d'entretenir les routes secondaires qui mènent au canton voisin sous prétexte qu'elles sont peu fréquentées et profitent aux Fribourgeois, Valaisans ou Neuchâtelois, cela paraîtrait insupportable et absurde! Est-ce acceptable pour les gares?

³ Mise en exploitation le 4 septembre 1862 par la compagnie Lausanne - Fribourg - Berne

⁴ Ces dernières années, ce passage à niveau a été supprimé. En remplacement, les piétons utilisent le passage sous voie de la gare.

Schweizerische Bundesbahnen
Chemins de fer fédéraux
Strade ferrate federali

Kreisdirektion I
Direction du 1^{er} arrondissement
Direzione del I circondario

N. 10392/I.

Daselbst Nummer gell. im Antwortschreiben anzugeben
Prévoir au rapporter ce numéro dans sa réponse
Si prega d'indicare questo numero nella risposta

Lausanne, le 25 juin 1917.

A la Direction générale des chemins de fer fédéraux.

B E R N E

Oron.
Agrandissement du B.V.

La halle aux marchandises de la station d'Oron ne mesure que 23 m² de superficie et est très insuffisante pendant les périodes de fort trafic. On y manutentionne environ 1400 tonnes de marchandises par an, qui nécessiteraient, d'après les calculs usuels, une surface de plancher double.

En outre, comme à toutes les stations de la ligne Fribourg-Berne qui possèdent un B.V. du type d'Oron, l'appartement du chef de gare est trop petit; la cuisine en particulier n'ayant que 1 m.56 de largeur est pour ainsi dire inutilisable.

Nous proposons donc d'agrandir le B.V. de deux travées, suivant dispositions du projet ci-joint, ce qui nous permettra de doubler la surface de la H.M. et d'améliorer convenablement le logement du chef de gare. Nous comptons utili-

quai de marchandises se prêtait bien au chargement de bois. En 1909, Etat, Commune et administration ferroviaire se chamaillent à propos de la répartition des frais de l'élargissement du pont de la route Lausanne-Bulle qui enjambe le chemin de fer. C'est que l'angle d'entrée sur ce pont est trop aigu. La voiture d'un charretier de Châtillens a d'ailleurs démoli un mur dont les pierres sont tombées sur la voie juste après le passage d'un train!

Après la première guerre mondiale, le trafic nécessite une plus grande halle aux marchandises. On profite aussi de donner un peu plus d'espace au logement de fonction du chef. La petite histoire relèvera que ces travaux se sont fait avec un dépassement du budget de 81%! Le 28 mars 1927, la ligne est électrifiée. Somme toute une histoire comparable à celle d'une multitude de petites gares sans histoire précisément, sauf que...

Périodiquement la modeste gare d'Oron a son heure de gloire. Elle présente la particularité d'être la première gare sur sol vaudois pour

chef de gare et d'une halle aux marchandises. Au kilomètre 25 depuis Lausanne, elle offrait un point de croisement et une voie de garage avec un grand quai marchandises.

Lors de la mise à double voie de la ligne (1904-06), les installations furent agrandies, la voie de garage ou chargement fut notablement prolongée. Le quai fut doté d'une grue. C'est à cette époque que le Département de l'agriculture et du commerce demande le déplacement du passage à niveau côté Palézieux pour offrir une bonne desserte de la forêt d'Erberay⁴. En effet, l'espace généreux autour du



La gare d'ORON, le 13 juillet 1943

51 qui vient de Berne par le train en direction de Lausanne. C'est donc à ce titre qu'à de multiples occasions, elle se transforme en avant-poste d'accueil pour les personnalités revenant de Berne pour être fêtées dans leur canton! Les nouveaux conseillers fédéraux vaudois ou les Vaudois nouvellement élus Présidents de la confédération y ont habituellement droit à une première réception tout en

drapeaux, musiques, honneurs militaires, vin blanc, bricelets et bonhomie vaudoise. Le temps d'un arrêt du train officiel, la gare d'Oron devient la première gare vaudoise et les images festives de la petite station se répandent dans tout le pays. En décembre



Réception de M. Rodolphe Rubattel

L'ACCUEIL A ORON

M. le conseiller fédéral Rubattel (vu de dos, au premier plan à gauche) répond à la bienvenue du Pays vaudois. A droite, Mme Rubattel, M. Albert Picot, président de l'Assemblée fédérale, et M. le conseiller fédéral Petitpierre. On reconnaît, à peu près au centre, M. le conseiller d'Etat P. Chaudet.

Feuille d'avis de Lausanne, 13.12.1947 (Photo Bouboule, Lausanne.)

2007, M. André Bugnon, élu à la présidence du Conseil National a fait revivre cette tradition.



Réception de la bannière fédérale des tireurs passant de Coire à Lausanne pour le Tir fédéral, le 8 juillet 1954

Les temps ont tout de même bien changé. Si le bâtiment lui-même existe encore, il n'a plus de fonction ferroviaire. La gare est devenue une simple halte sans installations de voie, bien sûr sans service marchandises et avec la desserte minimale que l'on connaît.

Peut-on voir dans le fait que l'automotrice qui s'arrête encore matin et soir à Oron ne possède pas de compartiment de première classe, la cause des difficultés des Vaudois

Réception de M. Paul Chaudet



C'est à Oron que s'effectua la première halte en terre vaudoise. Une charmante fillette en costume remit des fleurs au nouveau conseiller fédéral vaudois.

Feuille d'avis de Lausanne du 18.12.1954

Extrait du compte-rendu de la réception dans le pays de Vaud de M. Paul Chaudet, nouveau conseiller fédéral.

Feuille d'Avis de Lausanne du 18 décembre 1954

A Oron, c'est le pays de Vaud tout entier qui fête M. Chaudet. Les drapeaux des communes du district et des sociétés locales, les flonflons de la fanfare du cercle, les gendarmes vaudois sous les ordres de leur commandant, le Lt. colonel Cornaz et les autorités, bien sûr!, tant cantonales que communales, les conseillers d'état, Jaquet, Oguey et Lucien Rubattel, le chancelier Henry, le syndic Martinet et tous ceux dont nous n'avons pas eu le temps de noter les noms et qui voudront bien nous excuser. (...) Le chœur des enfants, sous la direction de M. Vannod, instituteur, termine cette petite réception. Déjà, il faut repartir vers de nouveaux enthousiasmes

populaires, alors que le train officiel se garnit de halte en halte.

Extrait du compte-rendu de la réception dans le pays de Vaud de M. Pilet-Golaz, nouveau conseiller fédéral.

Feuille d'Avis de Lausanne du 15 décembre 1928

A Oron

Oron a bien fait les choses et la gare, si sombre à l'ordinaire, est ce soir toute ruisselante de lumière. Un écusson vaudois fait face à une croix fédérale, les deux faits d'ampoules électriques et reliés par un ruban de lumière verte et blanche. (...)

Il est 7h 15 exactement quand le train fait son entrée en gare d'Oron. Les musiciens sont massés sur le quai devant leur directeur, M. Louis Faillettaz de Lausanne, et un joyeux pas redoublé retentit. Autour d'eux s'est groupé un nombreux public, car tout Oron a voulu venir saluer le conseiller fédéral vaudois.


Le train stoppe. Les têtes se découvrent. La délégation vaudoise aux chambres fédérales, comme les conseillers d'état descendent de wagons. M. Pilet-Golaz est encadré par eux.

Les applaudissements retentissent...

Réception de M. Georges-André Chevallaz



A Oron, M. Favre, l'un des doyens du district, a tenu à venir trinquer à la santé du nouveau conseiller fédéral.

24 Heures, 11.12.1973  Laeser

Réception de M. Jean-Pascal Delamuraz



A la santé de ceux d'Oron.

24 Heures, 15.12.1983

COMPTES 2007 de l'ASSOCIATION POUR LA CONSERVATION DU CHÂTEAU D'ORON

Bilan au 31 décembre 2007

54

1. Actif

10.	Compte de chèques postaux	11'547.05
11.	Caisse	126.15
130.	BCV 273.12.85	32'700.35
132.	Raiffeisen	11'495.00
135.	Compte épargne 914.04.60	24'801.50
190.	Matériel d'exploitation	1.00
191.	Immeubles et terrains	1'400'000.00
192.	Musée, tableaux, mobilier	372'494.60
193.	Bibliothèque	600'000.00
	BCV placement à terme	500'000.00

2. Passif

25.	Réserve animation	39'441.90
26.	Réserve pour travaux	427'207.55
27.	Réserve pour couverture intérieure	85'675.00
28.	Fondation	11'495.00
	Capital	2'389'346.20
Totaux :		2'953'165.65
		2'953'165.65

Compte de pertes et profits au 31 déc 2007

3. Le Comité

350.	Frais du Comité	1'604.55
351.	Salaire des secrétaires	60'433.20
354.	Frais de bureau	4'686.49
*	Total :	66'724.24

4. Finances

400.	Revenu du capital	279.96
450.	Frais de ccp	531.85
451.	Intérêts et frais bancaires.	118.04
*	Total :	649.89
		279.96

55	5. Bâtiment		
	500. Revenus des locations	101'757.15	
	501. Couverts	59'806.35	
	503. Location de l'appartement.....	10'800.00	
	505. TVA	15'788.50	
	506. Café	231.05	
	550. Salaire du gardien	63'063.45	
	552. Assurances sociales	22'387.55	
	554. Assurances incendie et RC	8'412.85	
	556. Produits de nettoyage	3'700.55	
	557. Electricité, bois, mazout	17'283.40	
	558. Téléphones du château	3'265.20	
	559. Matériel de jardin, fleurs	394.20	
	560. Achat d'eau et taxes épuration	2'512.75	
	561. Fausses alarmes	100.00	
	562. Blanchisserie		2'410.80
	565. Achat de matériel	4'084.40	
	570. Impôt préalable.....	12'818.63	
	571. Impôt payé.....	3'805.25	
	* Total :.....	142'059.28	190'562.80
	6. Travaux		
	Travaux historiques		
	600 Subsidés cantonaux	33'589.00	
	601 Subsidés fédéraux.....	17'249.00	
	602 Sponsors	215'000.00	
	654. Attribution aux réserves	188'495.85	
	650. Restaurations historiques.....	77'342.15	
	Sous-total.....	265'838.00	265'838.00

Travaux entretien ordinaires		56
651. Travaux d'entretien et réparations.....	6'823.90	
652. Entretien matériel d'exploitation.....	6'496.25	
653. Entretien système alarme	20'272.90	
* Sous total:	33'593.05	
7. Musée		
700. Recettes visiteurs	6'075.45	
701. Ventes de souvenirs	657.15	
704. Mariages civils	15'326.60	
750. Salaires des guides	5159.50	
755. Publicité	1'100.00	
756. Achat de souvenirs	994.10	
* Total :.....	7'253.60	22'059.20
8. L'Association		
800. Cotisations des membres	33'900.00	
801. Dons reçus	11'670.00	
802. Tombola Assemblée générale.....	2'218.90	
803. Recettes publicitaires (bulletin).....	5'576.20	
805. Animation: recettes	1'100.00	
808. Recettes Meutres et Mystères.....	16'498.00	
850. Assemblée générale	1'284.55	
851. Imprimés, bulletin	3'820.00	
852. Cotisations à d'autres associations	1'033.00	
860. Animation	505.70	
* Total :.....	6'643.25	70'973.10
Totaux.....	522'761.31	549'713.06
Excédent de revenus pour 2007		26'951.75

BUDGET 2008 de l'ASSOCIATION POUR LA CONSERVATION DU CHÂTEAU D'ORON

57	3. Le Comité		
	350. Frais du Comité	1'500.00	
	351. Salaire des secrétaires	63'500.00	
	354. Frais de bureau	5'000.00	
	* Total :	70'000.00	
	4. Finances		
	400. Revenu du capital		50.00
	450. Frais de ccp	500.00	
	451. Intérêts et frais bancaires.	500.00	
	* Total :	1'000.00	50.00
	5. Bâtiment		
	500. Revenus des locations		120'000.00
	501. Couverts		60'000.00
	503. Location de l'appartement.....		10'800.00
	505. TVA		16'000.00
	506. Café		500.00
	550. Salaire du gardien	63'900.00	
	551. Salaire des aides et remplaçants	2'000.00	
	552. Assurances sociales	24'000.00	
	554. Assurances incendie et RC	9'000.00	
	556. Produits de nettoyage	3'000.00	
	557. Electricité, bois, mazout	22'000.00	
	558. Téléphones du château	3'500.00	
	559. Matériel de jardin, fleurs	500.00	
	560. Achat d'eau et taxes épuration	4'000.00	
	562. Blanchisserie		2000.00

565.	Achat de matériel	5'000.00	
570.	Impôt préalable.....	14'000.00	
571.	Impôt payé.....	2'000.00	
*	Total :.....	152'900.00	209'300.00
6.	Travaux		
	Travaux historiques		
603	Reprise des réserves		500'000.00
650.	Restaurations historiques.....	500'000.00	
	Sous-total travaux historiques	500'000.00	500'000.00
	Travaux entretien ordinaires		
651.	Travaux d'entretien et réparations.....	10'000.00	
652	Entretien matériel d'exploitation.....	5'000.00	
653.	Entretien système alarme	9'000.00	
*	Sous-total travaux entretien ordinaires.....	24'000.00	
7.	Musée		
700.	Recettes visiteurs		6'000.00
701.	Ventes de souvenirs		1'000.00
704.	Mariages civils		13'000.00
750.	Salaires des guides	5'000.00	
755.	Publicité	5'000.00	
*	Total :.....	10'000.00	20'000.00
8.	L'Association		
800.	Cotisations des membres		33'000.00
801.	Dons reçus		8'000.00
802.	Tombola Assemblée générale.....		2'500.00
803.	Recettes publicitaires (bulletin).....		4'500.00
808	Meutres et Mystères		15'000.00
850.	Assemblée générale	1'300.00	
851.	Imprimés, bulletin	4'000.00	
852.	Cotisations à d'autres associations.....	1'300.00	
*	Total :.....	6'600.00	63'000.00
Totaux.....	764'500.00		792'350.00
Résultat de l'exercice 2008	27'850.00		

LISTE DES MEMBRES DE L'ASSOCIATION (ACCO)

au 31.12.2007

59 Membres d'honneur

JUNOD Raymond, Cugy
LOCHER Margrit, Oron-le-Châtel
ROSSIER Elisa, Châtillens

Membres à vie

ACS Section Berne, Berne
ALT-CORBOZ Jeanne, Lausanne
Association des Intérêts de Lausanne, Lausanne
AUBERSON Laurent, Moudon
Automobile Club de Suisse, sct. VD, Lausanne
BADERTSCHER Jean et Rose-Marie, Oron-le-Châtel
BALLY Pascal, Oron-le-Châtel
BARRAUD Alain, Les Diablerets
BARRELET Michèle, Servion
BATT Laura, Muri BE
BERGOMETTI Elisabeth, Maracon
BERNARD Pierre, Moudon
BEROUD Jean-François, Ecoteaux
BESSON-MARTINET Sophie, Moudon
BEZ Séverin, Lausanne
BLOCH-DIENER Elsa, Berne
BLONDEL Georges, Châtillens
BORGEAUD Sylvain, Les Cullayes
BOUDRY François, Lausanne
BOUDRY Gilbert et Rose-Marie, Ecoteaux
BOUDRY Monique, Lutry
BOURQUIN Christian, Oron-le-Châtel
BOURQUIN Nelly, Lausanne
BOURQUIN Pierre, Oron-le-Châtel
BOURQUIN Vincent, Oron-le-Châtel
BOVY Olivier et Anne-Lise, Carrouge
CALLET MOLIN Yves et Elisabeth, Vevey

CAMPICHE Olivier, Oron-la-Ville
CAMPONOVO Roger, Kallnach
CHAPPUIS Simon, Carrouge
CHARRIERE Bernard et Anne-Marie, St-Martin
COCHI Jean-Claude, Epalinges
CORBOZ Frédéric et Marianne, Oron-la-Ville
CORBOZ Noëlle, Genève
CORDA Cristiano, Les Tavernes
CURRAT Charly, Oron-la-Ville
CUSIN Philippe et Daisy, Miex
De BLAIREVILLE Pierre-André, Châtillens
DE MESTRAL Jean-Christophe, Aubonne
De MEYER Jérôme et Catherine, Villars-sur-Ollon
DELMONICO Jean et Christiane, Berne
DENERVAUD Charles, Lutry
DESGRAZ Antoinette, Puidoux
DESMEULES Ami, Carrouge
DONCHE GAY Sophie, Lausanne
DRESCO Jean-Pierre, Lausanne
DUTOIT Patrick, Romont
EMERY Maurice, Les Cullayes
EPERON Simone, Oron-le-Châtel
ESPOSITO Massimo et Jacqueline, Pully
ETTER Jean-Louis, Le Paquier
FALQUET TSCHANNEN Fabienne, Vuibroye
FAVRE Christian et Juliette, Meyrin
FAVRE Jean-Pierre, Ecublens
Fédération VD des Sapeurs Pompiers, St Prex
FELBER Jean-Pierre, Lausanne
FERNEX Ellen, Villefranche/mer (F)
FREI Alfred, Clarens-Montreux
GABELLA Humbert, Eclépens
GAVILLET Berthe et Léa, Pully
GETAZ ROMANG SA, Vevey

GILLIERON Eric et Jocelyne, Oron-la-Ville
 GOLAY Louis, Morges
 GONUS Philippe et Nadia, Chesalles-sur-Oron
 GOUMAZ Philippe, Sédeilles
 GREMAUD Paul, Chapelle-sur-Oron
 HENZER Willy, Vuillens
 HERMINJARD Jean-Paul, Oron-la-Ville
 HERMINJARD Pierre Philippe, Bussigny-sur-Lausanne
 IMPRIMERIE VAUDOISE, Lausanne
 JANSÀ-CORBOZ Milos, Landover Hills (Maryland 20784) USA
 JEKER Werner, Châtillens
 JOTTERAND Olivier , Bussigny-p-Lausanne
 KIMMEIER Silvia, Lausanne
 KLEIN Sylviane, Oron-la-Ville
 KNUCHEL Marie-Lise, Mézières
 KOLECEK Ivan, Lausanne
 KRAUS Daniel et Marie, Berne
 KRIEG Catherine, Lausanne
 KRIEG Madeleine, Lausanne
 KYBURZ Jean, Pully
 LEHNER René-Pierre, GRANDGUILLOT Anne, Montreux
 LERESCHE Marinette, Oron-la-Ville
 LEVY Lucien, Lausanne
 LOCHER André, Oron-le-Châtel
 LOCHER Georges et Christine, Oron-le-Châtel
 MAENDLY Madeleine, Châtillens
 MAENDLY Serge, Châtillens
 MAIBACH-MARTINET Aude, Oron-la-Ville
 MARTIN-CORBAZ Michel et Monique, Savigny
 MARTINET Christophe, Lausanne
 MARTINET Françoise, Savigny
 MARTINET Jacques, Savigny
 MARTINET Nicolas, Oron-la-Ville
 MARTINET Nicole-Andrée, Oron-la-Ville
 MARTINET Samuel, Oron-la-Ville
 MATTHEY Bernard et Monique, Vuibroye
 MAYOR Samuel, Mies
 MEUWLY Marcel, Pully
 MICHON Francis, Epalinges
 MONNEY Cécile, Romont
 MORANDI Renato, Pully
 MORGAN-EVANS Catherine, Pully
 MÜLLER Birgit, Unterägeri
 MULLER DE MOROGUES Michel, Ecuublens
 NAEF Ferdinand et Regula, Seewen
 NARBEL-BLANCHOUX Marcel et Lucie, Prangins
 OTERO César, Auboranges
 PACHE-REGAMEY Henriette, Epalinges
 PASCHE François et Janine, Prilly
 PASCHE Georges, Lonay
 PASCHE Simone, Oron-la-Ville
 PASTORE André, Lausanne
 PELLET François, Pully
 PERUSSET Alain, Oron-la-Ville
 PFISTER Samuel, Oron-la-Ville
 PIAGET Jean-Louis, Genève
 PICHARD-MULLER Vreni, Oron-la-Ville
 PLOMB Henri, Lausanne
 RAPIN Eric, Payerne
 RAPIN Renée, Corcelles-près-Payerne
 RICHARD Danielle, Oron-le-Châtel
 ROCH Jean-Claude, Pully
 ROGENMOSER Josef, Chur
 ROGIVUE Claude, Oron-le-Châtel
 ROSSI-LOCCA Gianna-Ada, Lausanne
 ROUGE Henri et Carla, Romanel-sur-Lausanne

61 ROY Lysianne, St-Prex
SAUER Alain et Monique, Chavannes-Re-
nens
SAVARY Jean-Pierre, Ropraz
SAVARY Mariette, Ropraz
SEREX Edgar, Oron-le-Châtel
Société d'art public, La Tour-de-Peilz
SONNAY Olivier, Ecoteaux
STEIMER Olivier, Epalinges
STREIT Paul, Genève
STUDER Ulrich, Lausanne
TARDY Raymond, St Prex
THOMMEN Hans Franz, Semsales
VALLOTTON Paul, Lausanne
VIDOUDEZ Henri-M., Aubonne
VIDOUDEZ Michel et Renée, Blonay
VIRNOT-CURRAT Sylviane, Ecublens
VOLLMY Bernard, Oron-la-Ville
VON ERLACH Hans Ulrich, Lausanne
VON ERLACH Thuring, Berne
VOUILLAMOZ Jean-Bernard et Arlette,
Oron-la-Ville
WARIDEL Brigitte, Lausanne
WEBER Pierre, Malagny
WENGER René, Bâle
WIEHR Jean-Jacques, Monthey
WILLE Jurg, Meilen
WOLLHEIM Anne-Marie, Vessy
ZANGGER C. et J.-Cl., Essertes

Membres individuels

ABT Jean, Boussens
ADDOR Anne-Lise, Pully
AESCHLIMANN Jean-Luc et Marlène,
Apples
AGUET Pierre, Vevey
AMSLER Christophe, Aubonne
AMY Didier, Bottens
ANDREY Thérèse, Palézieux
ARLETTAZ Myriam et BUERGI Jean-
Claude, Donneloye
AUBERT Yvan et Lucia, Carrouge
BADAN René et May, Ecoteaux
BADERTSCHER Ernest et Janine, Orbe
BADOUX Frédéric et Anne-Chloé, Echal-
lens
BAENZIGER Raymond, Bernex
BARANOWSKY Hélène et Hjalmar,
Oron-le-Châtel
BARDE-PONCET Hubert, Le Mont-sur-
Lausanne
BARRAUD Gérard et Georgette, Palé-
zieux-Gare
BAUD Philippe et Anna, Corcelles-le-Jo-
rat
BAUER Rudolph, Spiez
BAUMANN Robert, Genève
BAUMGARTNER Max, Herrenschwanden
BAYARD Martine, Lutry
BEDA Claude et Claire-Lise, Auboranges
BEGUIN Georges, Lausanne
BERDOZ Eric, Savigny
BERLINI Giuseppe, Lausanne
BERTHOUD Jean-Paul et Françoise, Pré-
verenges
BERTIN Violette, Echandens
BESSIRE Edith, Corseaux
BICHOVSKY Pierre et Ghyslaine, Epalin-

ges

BIELER Philippe et MAYOR Simone, Maracon

BINGGELI Robert, Oron-la-Ville

BLANC Yvette, Lutry

BLANCHOU Bernard, Pully

BLANDINI Pascal et Claudia, Moudon

BLEUL Laurent , St-Légier

BOLAY Dominique et Dragica, Chardonne

BOLOMEY Pierre, Lausanne

BONAERT Axel, Hastière (B)

BONNY Claire, Oron-le-Châtel

BORNAND Roger et Ruth, Crissier

BORY Madeleine, Carrouge

BOSSY Arnold et Lise, Oron-la-Ville

BOULANGER Mousse, Mézières

BOUQUET Alain, Chexbres

BOURGEOIS Nelly, Lausanne

BOVET Isabelle, Avully

BOVY Michel, Oron-la-Ville

BREGUET Simone, Prilly

BUDRY Christian et Francisca, Chesalles-sur-Oron

BULA Alexandre, Thierrens

BURDET Pierre et Marie-Rose, Morges

BURGER-ROSTAN Nadine et Philippe, Hünenberg

BUTTLER Silvia, Ecublens

BUTTY Claude et Marie-Jeanne, Ursy

CAMPANA-PORTMANN Alexandre et Evelyne, Palézieux

CAMPBELL-ROMERO Robert et Solveig, Lenk im Simmental

CANTINI Claude, Forel (Lavaux)

CARDINAUX Charly et Christiane, Chesalles-sur-Oron

CAVIN Gilbert et Zahner Edith, Carrouge

CAVIN Jean-Paul et Christianne, Peney-le-Jorat

CAVIN Jean-Pierre, Mézières

CAVIN Roland, Lausanne

CHABLOZ Eugène et Florence, Oron-la-Ville

CHAMOT Jacques et Olivia, Ecoteaux

CHAPPUIS Anne, Meyrin

CHAPPUIS Jean-François, Moudon

CHAPPUIS Yves, Vucherens

CHAPUIS Philippe , Prilly

CHAPUISAT Jean-Pierre, Chavannes

CHARLET Gérald et Raymonde, Lausanne

CHASTELLAIN Jean Jacques, Ropraz

CHAUPLANNAZ Simone, Neuchâtel

CHAUVET Philippe et Nelsy, Bussigny-près-Lausanne

CHAVAN Frédéric et Germaine, Lutry

CHENEVARD Bertrand, Le Mont-sur-Lausanne

CHEVALLEY Andrée, Puidoux

CHEVALLEY Philippe et Françoise, Oron-le-Châtel

CHEVALLEY Raymonde , Lausanne

CHEVALLEY Simone, Oron-la-Ville

CHOLLET Alain, Le Daley

CHRISTINAT Michel , Renens

CHRISTINAT Steeve et Francine, Forel

CIOTTO-FLEURY Béatrice, Oron-la-Ville

CIUREA Mihai et Emmanuelle, Berne

COCHAND Pierrick et Suzy, Forel

COLLENBERG Marion, Sargans

CORBOZ Gérald et Marianne, Mézières

CORBOZ Louis et Hanna, Oron-le-Châtel

CORBOZ Philippe, Zürich

CORNAZ Elisabeth, Chesalles-sur-Oron

COTTET Philippe et Nicole, Vernand

CROTTAZ Jean-Claude, Tolochenaz

CUGNET Daniella, Bursins

CURRAT Marcel et Georgette, Oron-la-Ville

- 63 DA COSTA José Carlos et Francine, Por-
sel
DAPPLES Roland et Isabelle, Ecoteaux
de MEURON Thérèse, Lausanne
De RAEMY Daniel, Bourguillon
DE REGIBUS Olivier, Montreux
de REYNOLD Nicolas, La Cote-aux-fées
De SCHOULEPNIKOFF Chantal, Pran-
gins
de Tavel Jean-Christophe, Yens
DECOMBAZ Jacques, St-Légier
DECOSTERD Jean-Philippe et Liliane,
Ferlens
DEGEN Rolf et Christa, Dübendorf
DELACRETAZ Olivier et Françoise, Es-
sertes
DELALOYE René, Lutry
DELISLE Charles-Henri , Mézières
DELMONICO Renée, Oron-la-Ville
DELORME Michel et Myriam, Morges
DEMIERRE Pierre, Oron-la-Ville
DEMONT Christophe et Corinne, Sullens
DEPEURSINGE Yves et Béatrice, Ser-
vion
DESTRAZ Cécile, Lausanne
DETRAZ Jean-Daniel, Lutry
DEVINS Guy et Françoise, Oron-le-Châ-
tel
DIBLITZ Markus, Le Mont-Pèlerin
DISERENS François, Semsales
DONZE André, Préverenges
DORTHE Michel et Anne, Oron-le-Châtel
DOVAT-CLEMENT Lucienne, Renens
DOYEN François, artisan cuisinier, Mar-
tigny
DUBOIS Jacques, Troinex
DUCRET Pierre-Alain et Josette, Les
Thioleyres
DUFÉY TLILI Hamadi et Lisiane, Mon-
they
DUFLON-MEIER Isabelle, Belmont
DUMONT Hervé et Jacqueline, Pully
DUPONT Michel, Blonay
DUPRAZ Daniel, Ecublens
DYENS Roselyne et Roger, Essertes s/
Oron
EICHER Marc, Ecuwillens
EMERY Eliane, Lausanne
EMONET Françoise, Chesalles-sur-Oron
ESTOPPEY Jean-Paul et Josette, Méziè-
res
FALQUET Jean-Pierre et Jeanne, Oron-la-
Ville
FARDEL Alfred-Edouard, Lausanne
FAURE Michel, Chexbres
FAVEZ Jean-Pierre, Lausanne
FAVRE Charles, Echallens
FAVRE Jules, Pont (Veveyse)
FAVRE Philippe, Châtel-St-Denis
FAVRE Robert, Morges
FELIX-PASCHE Michel, Gland
FERRINI Jean-Paul, Epalinges
FONTANNAZ Monique, Moudon
FREIBURGHHAUS Victor, Renens
FREY Raphaël et Bérénice, St-Prex
FREYMOND Annie et Gilbert, Neyruz-
sur-Moudon
FRITSCHÉ Géraud, Montreux
FRITSCHÉ Géraud, Montreux
FROELICHER Rudolf et Jovita, Corseaux
GAENG Bruno, Montreux
GAIDE Olivier et Emmanuelle, Genève
GANDER FREI Anne et Roland, Corcel-
les-le-Jorat
GARGASSON-SAVARY Claudine, Oron-
la-Ville
GASSOUMA-MATTHEY Abdelaziz et
Anne-Françoise, Lausanne
GAUS Christian et Claudine, Servion
GAVILLET Alois et Antoinette, Peney-le-

Jorat

GAVILLET Jacqueline, Peney-Le-Jorat

GAVILLET, Pierre, Vers-chez-Perrin

GENDROZ Pierrette, Cuarny

GEORGE Odette, Neuchâtel

GEORGE Robert et Ellen, Servion

GERBER Kurt, Payerne

GERBEX Jean et Janine, Lausanne

GIGON Véronique, Lutry

GILGIEN Willy et Pascale, Palézieux-Village

GINDROZ Jean-Pierre et Mariette, Mézières

GISCLON Christiane, Epalinges

GLOOR Claudine, Lausanne

GLOOR Germaine, Mézières

GOLAY Michel et Michèle, Forel

GOLAY-TROGER Roger et Christiane, Les Monts-de-Pully

GONUS Pierre-André et Marie-Laurette, Chesalles-sur-Oron

GRABER Renée, Lausanne

GRANDCHAMP Patrick, Lausanne

GREMAUD Claude, Chapelle (Glâne)

GREMAUD Jean-Paul, Oron-le-Châtel

GUIGNET François et Murielle, Servion

HAEFLIGER Urs, Kuesnacht

HAEMMERLI Françoise, Mollie-Margot

HAFFTER Christophe et Anne-Marie, Carrouge VD

HARTMANN Sylvia, Maracon

HENZI-TESAURY Pascal et Fabienne, Oron-la-Ville

HEUSCH François et Laurence, Sâle

HOLDENER Bernard et MARQUART Isabelle, Cronay

IMGRUET Marc et Carmela, Prilly

INDERMUHLE Jean-Paul, St-Légier

INDERMUHLE Ulrich, Genolier

ISOZ Catherine, Neirivue

JACCARD Monique, Corcelles le Jorat

JAN Gloria, Lutry

JAQUET-BER Christiane-Paulette, Lausanne

JARNE Sylvain et Pierrette, Chexbres

JATON Jean-Claude, Yverdon-les-Bains

JAUNIN Gertrud et Patrick, Oron-le-Châtel

JORDAN André et Sylvie, Carrouge

JORDAN Jacques et Hajer, Carrouge

JOSEPH Josée, Lausanne

JOSSEVEL Jean-Jacques et Liliane, Puidoux-Gare

JUNOD Marianne, Chesalles-sur-Oron

KIRKER Hermine, La Tour de Peilz

KISSLING Jacques, Oron-la-Ville

KISSLING Marie-Claude et Jean-Luc, Oron-la-Ville

KISSLING Pierre-André, Oron-la-Ville

KISSLING Pierre-Michel, Oron-la-Ville

KLAY Michaël et Catherine, Oron-la-Ville

KOEB Xavier, Maracon

KOHLI Gérald et Yvette, Chesalles-sur-Oron

KOLLER Jean-Marc et Chantal, Oron-la-Ville

KRAYENBUEHL Christopher et Yolande, Carrouge

KRAYENBUHL Eve, Carrouge

KUONEN Jeanne + Kurt, Ecoteaux

LAGES José et Tamara, Servion

LARDROT André et Brigitte, Servion

LAURENT Max, Chernex

Lê Dùc Hiêp, Clarens

LENDVAY-WIDMER Béatrice, Lausanne

LERESCHE Charles-Henri, Lausanne

LEUBA Mariette, Chexbres

LEUBA Patrice et Christine, Savigny

LEVI Bernard, Lutry

- 65 LINDER Dorette, Châtelaine
 LOCHER Théo, Oron-le-Châtel
 LONGCHAMP Jacques et Christine, Morges
 LUGINBUEHL Georges, Lausanne
 LUGRIN Arlette, Eclépens
 LUTZ-DAHLMANN Eckart Conrad, Fribourg
 MACK Alain et Claire-Lise, Mézières
 MACK David, Mézières
 MAENDLY Liliane, Chesalles-sur-Oron
 MAGNENAT FERGUSON Janine, Les Cullayes
 MAIER Eva et CHAPUIS Jean-Pierre, Villargiroud
 MAIRE-ARNI Jean-Claude et Jacqueline, Gland
 MARGOT Maurice, Vevey
 MARQUIS Eliane et Roland, Lausanne
 MARTIN Eric et Nicole, Oron-la-Ville
 MARTIN Jean-François, Montpreveyres
 MARTIN Louis-Daniel et Myriam, Etoy
 MARTINET René, Oron-la-Ville
 MARTINET Robert et E., Oron-la-Ville
 MARTINHO Vitor et Corinne, Monthey
 MASSARD Pierre-André et Claudine, Châtillens
 MASSET Aimée, Genève
 MASSON André, Vevey
 MASSONNET Marcel et Eliane, La Conversion
 MATERNINI Guido, Lausanne
 MATHYS Heinz-W. et Georgette, Oron-la-Ville
 MATTHEY Jean-Claude et Rachel, Zürich
 MAURER Daniel et Jacqueline, Lausanne
 MAURER Jean-Pierre et Rachel, Les Cullayes
 MAYOR Amélie, Oron-la-Ville
 MAYOR Dominique, Cugy
 MAYOR Gaston et Ginette, Chêne-Bougeries
 MAYOR Irène, Morges
 MELLINA Frédéric, Pully
 MESOT Jean-Marie et Véréne, Oron-la-Ville
 METRAUX Paul, Corsier-sur-Vevey
 METTRAUX Eloi et Denise, Servion
 MEYER Jean-Paul et Marie-Jo, Noës
 MICHEL Eric et Anne-Michèle, Chardonne
 MICHEL Jacques et Françoise, La Verrière
 MODOUX Philippe et Michèle, Oron-la-Ville
 MOLLARD Bernard, Fribourg
 MOLLEYRES Janine, Ecoteaux
 MONNARD Serge et Helena, Palézieux-Village
 MONNEY Christophe, Lausanne
 MONNIER Françoise, Orbe
 MORET Isabelle, Montet (Glâne)
 MOSIMANN Oscar et Elisabeth, Olon
 MOUNOUD Willy, Le Mont-sur-Lausanne
 MOUQUIN Michel et Catherine, Morrens
 MUERI Esther, Wettingen
 NARBEL Jean-Marc, Pully
 NAUER Jean-Marc, Palézieux-Gare
 NERI Ralph et Aude, Echichens
 NICOLLIER Jean et Baya, La Tour-de-Peilz
 NIKLAUS Roland et Annie, Oron-la-Ville
 NIKLAUS Vincent et Catherine, Lausanne
 NOBS Alexandre et Patricia, Belmont-sur-Lausanne
 NOVATTI-THOUZEAU Louis, Cheseaux-sur-Lausanne
 ORAN Marc, Servion

PACHE Germaine Françoise, Grand Lan- cy	REBETEZ René et Charlotte, Oron-la- Ville	66
PAGANI Romano et Clara, Semsales	RECORDON Pierre-Philippe, L'Auberson	
PAHUD Pierre-Alain, Henniez	REDGWELL Robert et Monica, Savigny	
PARIETTI Georgette, Ecoteaux	REGAMEY Reynold et Micheline, Mol- lie-Margot	
PASCHE Jean-Daniel et Jacqueline, Ollon	RICHARD Alain, Oron-le-Châtel	
PASCHE Jean-Marc, Lausanne	ROBATEL Alexandre et de CASTRO	
PASCHE Xavier, Lausanne	Tony, Corcelles-près-Payerne	
PASCHOUD Olivier et Catherine, Pully	ROCH Françoise et Gabriel, Ropraz	
PELICHET Ursula-May, Aclens	ROD Charlotte, Oron-la-Ville	
PELLISSIER Esther, Châtillens	ROD Michel et Marianne, Prilly	
PENESCU Vladimir et Oana, Pully	ROESSINGER Philippe, Lausanne	
PERROCHON Georges, Lausanne	ROGIVUE Anne-Lise, Oron-la-Ville	
PERROTTET Charles, Vulliens	ROGIVUE Yolande, Essertes	
PERROUD Lucienne, Forel	ROHRBACH Thierry et Regula, Les Cul- layes	
PETER Werner et Joya, Lucerne	ROJAS Martine et Olivier, Peney-le-Jorat	
PETTER Gabrielle, Ollon	ROLAND Jacques et Monique, Brenles	
PETTER Josiane, Oron-le-Châtel	ROUILLER Jean-Luc, Lausanne	
PEYTREGNET Elise, Lausanne	ROULIN Claude et Françoise, Oron-la- Ville	
PEYTRIGNET Michel et Francine, Zürich	ROY Hugues-Vincent, St-Légier	
PFYFFER Gérard, Ecoteaux	RUBATTEL Jean-Paul et Nicole, Vui- broye	
PIANTINO Pierre et Fabienne, Fribourg	RUBATTEL Paul, Lausanne	
PICTET Robert, Lausanne	RUCH Daniel et Corinne, Corcelles-le-Jo- rat	
PIGUET André, Montpreveyres	RUCHAT Andrée, Oron-le-Châtel	
PILLOUD Alexandre, Châtel St Denis	RÜFENACHT Paul, Soleure	
PIOT Jean-Claude, Bournens	RUTTIMANN Colette, Oron-la-Ville	
PITTET Didier et Odile, Maraçon	RUTTIMANN Marceline, Lausanne	
PLANCHE Gérard, St-Germain en Laye France	SANDOZ Marilyn, Lausanne	
PLANCHEREL Jean-Marie, Chardonne	SAVARY Bernard et Rosemarie, Oron-le- Châtel	
PLANCHEREL Pierre et Marlyse, Dom- martin	SAX Jean-Pierre et Renata, Oron-le-Châ- tel	
PORCHET Charles et Elisabeth, Maraçon	SCHAFER Anne-Marie, St-Saphorin	
PORCHET Jacques et Claudine, Mézières	SCHELLER Jacqueline et Markus, Zuzgen	
RAMSEYER André et Trudi, Chesalles- sur-Oron		
RAMUZ Olivier, Ropraz		
RANZONI Fiorenza, Cadenazzo		
RANZONI Sandro, Morges		
REBETEZ Christophe, Oron-la-Ville		

- 67 SCHEUCHZER Jacques, Lutry
 SCHILLING Margrit, Pully
 SCHOLER Raymond et Suzanne, Lausanne
 SCHREIBER Adam et Monique, Küssnacht
 SCHWAAB Jean Jacques, Riex
 SCHWARZ Jean-François et Brigitte, Féchy
 SEREX Arlette, Lausanne
 SEREX Ghislaine, Oron-le-Châtel
 SOLLBERGER André et DARME Martine, Bussigny-sur-Oron
 SONNAY André et Isabelle, Saint-Légier
 SONNAY Claudine, Oron-la-Ville
 SONNAY Gilbert et Huguette, Mézières
 SONNAY Michel et Odette, Ecoteaux
 SOTIROV-KOLEVA Yvan et Rennie, Corcelles-près-Jorat
 SPAETH Christian, St-Prex
 SPAETH Lucienne, Yverdon-les-Bains
 STAMPFLI Tony, Torgon
 STAUFFER J.-D. et A.-M., Clarens
 STAUFFER Jean-Pierre et Marianne, Les Thioleyres
 STOECKLI Cédric et Sandrine, Oron-la-Ville
 STUBY Paul et Eliane, Ecoteaux
 SUTER-CORBOZ Suzanne, Lausanne
 TESAURY Pierre-Etienne, Oron-la-Ville
 THEVENAZ Suzanne, Rolle
 THEVENAZ Yvan, Eschiens/Écublens FR
 THIEBAUD Olivier, Chexbres
 TORTI Georges et Sandra, Marsens
 TRALLERO Pascal et Nathalie, Oron-le-Châtel
 TREBOUX Marc et Liliane, Neuchâtel
 UFFER Sylvie, Lausanne
 VAISSBAND Christophe, Lausanne
 VAISSBAND Marie-Lyse, Oron-la-Ville
 VANNOTTI Françoise, Sion
 VARE Lucas et Stéphanie, Cugy
 VAUCHER Bernard et Anne, Forel
 VAUDROZ Géraldine, Oron-la-Ville
 VEGA Manuel et Carmen, Mézières
 VEYA Pierre, Châtillens
 VIREDAZ Michel, Lausanne
 VIRET Daniel et Micheline, Maraçon
 VOELLMY Madeleine, Oron-la-Ville
 VOLAND Philippe, Auboranges
 VOLET Alain, Corseaux
 VOLET Vincent, Lausanne
 VOLLMY Jean-Daniel et Claire-Line, Bioley-Magnoux
 von WATTENWYL Charles, Spiegel b. Bern
 VONLANTHEN Jörg, Avry-sur-Matran
 VONLANTHEN René et Anita, Promansens
 WACKERNAGEL Marie-Christine, Bâle
 WALDBURGER Heinz et Doris, Maraçon
 WARIDEL Marc-Henri et Antoinette, Chésalles-sur-Oron
 WARIDEL Philippe, Prilly
 WENDT Frédéric, Lausanne
 WENGER Patrice et Pierrette, La Tour-de-Peilz
 WERLY Francis et Denise, Lausanne
 WIDER Roland et Yvonne, Châtel St Denis
 WIDMER Thérèse, Jouxten-Mézery
 WUICHET Alexandre, Gimel
 YBLOUX François et Jocelyne, Ropraz
 ZAMBELLI Pierre-Yves et Pascale, Morges
 ZURCHER Marc, Domdidier
 ZWEIFEL Max et Janine, Mézières VD

Collectifs

Aéro-Formation Hanhart B., Lausanne-Blécherette
 Aro, Oron-la-Ville
 Banque Raiffeisen de Palézieux, Palézieux-Village
 Bibliothèque Cantonale et Universitaire, Lausanne
 Demierre et Deschenaux SA, Oron-la-Ville
 Grisoni-Zaugg SA, Bulle
 Imprimerie Campiche, Oron-la-Ville
 Migros Vaud, Ecublens
 Nestlé SA, Vevey
 Retraites populaires, Lausanne
 RITTENER Albert, Vucherens
 Romande Energie SA, Morges
 Société Vaudoise d'Aide Sociale et Culturelle, Lausanne
 Syndicat général de la fonction publique, Lausanne
 Ville de Genève Bibliothèque d'art et d'archéologie, Genève

Familles bernoises

BIELER Martin et Alliette, Ornex
 de BUREN Pierre, Denens
 de MULINEN Frédéric et Pascale, La Tour-de-Peilz
 de TSCHARNER Bénédicte et Corinne, Genève
 THORMANN Ulrich et Nicole, Bôle
 VON STEIGER Adrien, Belfaux
 VON TSCHARNER Marie-Salomé, Prangins
 VON WATTENWYL Richard, Thun

Communes

Aran
 Bussigny-sur-Oron
 Carrouge VD
 Châtillens
 Chesalles-sur-Oron
 Chexbres
 Corcelles-le-Jorat
 Echallens
 Ecoteaux
 Essertes
 Ferlens
 Forel
 Grandvaux
 Jongny
 Les Cullayes
 Les Tavernes
 Maracon
 Mézières
 Montpreveyres
 Morges
 Oron-la-Ville
 Oron-le-Châtel
 Palézieux-Village
 Peney-Le-Jorat
 Puidoux
 Rivaz
 Savigny
 Servion
 St-Saphorin
 Villars-le-Terroir
 Vuibroye
 Vulliens

ASSEMBLEE GENERALE 2008

DIMANCHE 27 AVRIL 2008

- 69 Nous comptons sur votre présence à l'Assemblée générale qui aura lieu au château le **dimanche 27 avril 2008, à 11h00** dans la salle des Oron.

Après l'Assemblée, l'apéritif vous sera offert par l'Association et une présentation des travaux de rénovation de la cour intérieure et de la verrière sera faite par l'architecte de l'Association, M. Kolecek.

Le repas débutera à **12h30**, servi par l'un de nos traiteurs, M. Héritier de l'Hôtel de la Gare à Moudon.

Ordre du jour de l'Assemblée générale

1. Procès-verbal
2. Rapport du président
3. Rapport du Comité
4. Rapport du trésorier
5. Rapport de la commission de vérification des comptes
6. Comptes 2007
7. Budget 2008
8. Propositions individuelles et divers.

Le menu et les modalités d'inscription au repas de l'Assemblée générale sont précisés à la page 70.

MENU DE L'ASSEMBLEE GENERALE

MENU DE L'ASSEMBLEE GENERALE 2008

70

spécialement préparé par l'un de nos 7 traiteurs, M. Héritier
(Hôtel de la Gare - Moudon)

Mise en Bouche

Tartare de saumon frais
parfumé au Génépi
et son émulsion de Wasabi

Petit Capuccino parfumé au fois gras
Sirop de balsamique et raisin de Corinthe

Côte et mignon d'agneau
aux senteurs de la garrigue
Pommes et légumes nouveaux

Tarte Tatin et glace vanille

Corbeille du boulanger

Café

La carte des vins sera composée uniquement de vins du Lavaux en l'honneur
du nouveau district et de l'inscription de Lavaux à l'UNESCO.

Fr. 65.- (boissons et café non compris) par membre de l'Association et par personne
accompagnante non membre (prix spécial Assemblée Générale)

**Attention: l'inscription au repas se fait en payant le montant dû jusqu'au
11 avril 2008, à l'aide du bulletin de versement joint à ce bulletin.**

COTISATION ANNUELLE

- 71 Comme d'habitude, vous recevez simultanément deux bulletins roses. Un pour le paiement de votre participation au repas de l'Assemblée générale, un autre pour le paiement de votre cotisation annuelle à l'Association.

Afin de faciliter la tâche de notre trésorier, ne confondez pas les deux!

Aidez-nous à économiser: l'office des chèques postaux facture Fr.1.50 pour chaque versement jusqu'à Fr. 50.- effectué directement au guichet de la poste. Par contre ce même versement est gratuit s'il est fait par virement postal ou par ordre de paiement bancaire. Dans le but d'éviter des frais à notre Association, essayez de faire des virements. Merci.

Rappel des cotisations

o Membre individuel, cotisation annuelle	Fr. 40.-
o Couple, cotisation annuelle	Fr. 70.-
o Membre collectif, cotisation annuelle minimum	Fr. 300.-
o Membre à vie, cotisation unique	Fr. 800.-
o Membre à vie, couple, cotisation unique	Fr. 1400.-

Bibliographie:

Héli LIARD.- Le château et la Seigneurie d'Oron.

Photographies de Jean-Claude Decorges. Neuchâtel : Editions du Griffon, 1979

32 pages (Collection Trésors de mon pays, No 179). Fr. 15.-

ASSOCIATION POUR LA CONSERVATION DU CHATEAU D'ORON :

1934-1984. Oron : Imprimerie Campiche, 1984. 63 pages illustrées Fr. 15.-

Vidéo:

«Le château d'Oron: reconstitution historique». Noir et blanc, muet de 1943 Fr. 35.-

Ces ouvrages sont en vente au Château.

Crédit photographique et illustrations:

page 9: Simone Eperon

autres pages et couverture: André Locher

Rédaction:

Comité de rédaction: Jean-Pierre Dresco, André Locher et Séverin Bez

Relecture: Simone Eperon, André Locher et Jean-Pierre Dresco

Mise en page, composition: Séverin Bez